

CHAPITRE 2

CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

2.1. Caractéristiques générales du tissu économique

2.1.1. Les comptes économiques et le commerce extérieur

Le PIB par habitant est 3,5 fois plus important en Guyane qu'en Amapá

En 2007, le Produit Intérieur Brut (PIB) à prix courants de l'Amapá est un peu plus faible que celui de la Guyane. Du fait de l'écart de taille des populations, le PIB par habitant est 3,5 fois plus important en Guyane qu'en Amapá. Toutefois les deux économies sont d'un même dynamisme, avec respectivement 5,0 et 4,4 % de croissance moyenne annuelle du PIB en volume, sur la période 2002-2007. La croissance est plus forte que celle de l'ensemble du pays, dans un cas comme dans l'autre (3,8 au Brésil et 1,8 % en France sur la même période).

L'Amapá est par ailleurs à la périphérie géographique, mais aussi économique du Brésil, puisqu'en moyenne sur 2003-2007 le PIB par habitant ne représente que deux tiers de celui de l'ensemble du Brésil. La Guyane, plus éloignée encore au plan géographique, l'est également concernant le PIB par habitant, qui n'atteint pas la moitié de celui de l'ensemble de la France.

Produit Intérieur Brut (PIB, 2007)			GUYANE	AMAPÁ
	Montant	M€	2 927	2 264
	total	MRS	7 787	6 022
PIB 2007 (prix courants)	Montant /	€	13 372	3 854
	habitant	R\$	35 843	10 254
		% PIB national	46,3%	66,7%
Croissance annuelle	PIB (volume, 2002-2007)		4,4%	5,0%
	PIB / habitant (p.courants, 2006-2007)		1,3%	13,5%

Sources : IBGE (PIB 2003-2007) - Insee (comptes économiques définitifs 2007)
MATAF Forex Trading, taux de change 2007

L'économie de la Guyane est marquée par la présence du Centre spatial Guyanais. L'effet direct du spatial sur la production non marchande de la Guyane (estimée à 1,3 Md€) représente entre un quart et un tiers de l'ensemble de la production non marchande de la Guyane (35% en 2002 et 29% en 2003)⁴¹. Dans le secteur marchand, les effets indirects en représentent 10 % de la production marchande et les effets induits 2 %. Au total la somme des trois effets représente 48 % de l'ensemble de la production marchande de la Guyane. Tous effets confondus, le spatial contribuait en 2002 pour 16 % au PIB total de la Guyane et pour 28 % au PIB marchand.

Même poids du tertiaire ... et du secteur public

Dans la répartition de la valeur ajoutée, la prédominance du tertiaire est un peu plus forte en Amapá qu'en Guyane, alors que la situation est inverse pour le secteur secondaire, étendu aux activités extractives.

C'est également en Amapá que les activités relevant du secteur public sont les plus importantes. Il en est de même du commerce, contrairement aux transports⁴² et surtout aux autres services, en plein développement en Guyane.

⁴¹ http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=13758

⁴² 4,1 % de la valeur ajoutée, mais 17,3 % de la production guyanaise.

Répartition de la valeur ajoutée par activité (2007)

Total	GUYANE(€)		AMAPÁ (R\$)	
	2696		5621	
Agriculture, élevage et pêche	111	4,1%	240	4,3%
Secondaire (y.c extraction et BTP)	549	20,4%	557	9,9%
Sous-total	2 147	79,6%	4 824	85,8%
Commerce	259	9,6%	865	15,4%
Tertiaire	112	4,1%	151	2,7%
Transports	112	4,1%	151	2,7%
Administrations publiques	990	36,7%	2516	44,8%
Autres services	787	29,2%	1 292	23,0%

Sources : IBGE (PIB 2003-2007) - Insee (comptes économiques définitifs 2007)
MATAF Forex Trading, taux de change 2007

Une Guyane plus ouverte sur le monde mais plus dépendante ...

L'évaluation du commerce extérieur est différente pour les deux territoires. En Guyane, le commerce extérieur recouvre l'ensemble des échanges avec l'extérieur de la Guyane (y compris avec le reste de la France) alors que pour l'Amapá, il ne recouvre que les échanges avec l'étranger (non compris les échanges avec le reste du Brésil). Cette remarque peut avoir de l'importance, puisque par exemple pour la Guyane, la moitié⁴³ des échanges est réalisée avec le reste de la France (hexagone et autres DOM).

Toutefois, même en ne s'en tenant qu'aux échanges avec l'étranger, ils sont en moyenne annuelle (2006-2008) près de trois fois plus importants pour la Guyane que pour l'Amapá (513 M€, contre 178 M€). Mais le taux de couverture de la Guyane est particulièrement faible (9,5 %), alors que celui de l'Amapá est très élevé (412,0 %).

Si la Guyane importe 13 fois plus que l'Amapá, elle exporte également trois fois moins. Les importations sont très diversifiées pour les deux territoires, mais en Amapá, elles servent essentiellement à la production, alors qu'en Guyane, la part relevant de la consommation finale est plus importante.

En ce qui concerne les exportations, si l'or représente la même proportion pour les deux territoires (44 %), cela se révèle être l'unique similitude. En effet, les autres exportations de l'Amapá résultent quasiment toutes d'activités de production, alors que ce n'est le cas en Guyane que pour un peu plus de 7 %.

Le reste des exportations guyanaises tient au renvoi de conteneurs vides (35 %), mais aussi à la réexportation d'engins de chantier et autres véhicules, voire de bateaux (8 %), ayant donc encore une valeur marchande, et appelés à servir ailleurs.

Amapá : répartition par nature des principales exportations et importations (moyenne triennale 2006-2008, milliers d'euros)

EXPORTATIONS			IMPORTATIONS		
Nature	Montant	%	Nature	Montant	%
Or	63 640	44,4%	Matériels de forage, bulldozers, moteurs diesel et groupes électrogènes, (y.c pièces détachées)	17 951	51,6%
Bois et produits en bois	43 363	30,2%	Appareils audio et vidéo, appareils de radiographie, scanners	2 288	6,6%
Minerais de fer et de chrome, manganèse	29 344	20,5%	Eau de toilette	1 457	4,2%
Fruits et légumes, préparations	6 612	4,6%	Cyanure et charbon actif	1 407	4,0%
Bovins	308	0,2%	Vêtements	897	2,6%
Total des exportations	143 350	100%	Total des importations	34 820	100%

Taux de couverture : 411,7%

Source : Ministère du Développement, de l'Industrie et du Commerce extérieur-SECEX

⁴³ 49,4 % du montant global (exportations + importations), sur la période 2006-2008.

**Guyane : répartition par nature des principales exportations et importations
(moyenne triennale 2006-2008, milliers d'euros)**

EXPORTATIONS				IMPORTATIONS			
Nature	Montant	%		Nature	Montant	%	
Or	19 485	43,6%		Prod.indust.biens d'équipement	114 077	24,4%	
Cadres et conteneurs vides	15 635	35,0%		Prod.indust.biens consom.courante	82 220	17,6%	
Riz	2 127	4,8%		Prod.indust.biens intermédiaires	78 020	16,7%	
Engins de chantiers, autres véhicules, bateaux...	2 076	4,6%		Prod.indust.automobile	67 751	14,5%	
Divers instruments de mesure	1 158	2,6%		Energie	63 951	13,7%	
Produits de la pêche	1 118	3%		Prod.indust.agro-alimentaires	55 586	11,9%	
Total des exportations	44 690	100%		Total des importations	467 993	100%	
<i>Taux de couverture: 9,5%</i>							

Source : Direction nationale des statistiques du Commerce extérieur

La Guyane tournée vers l'Europe, l'Amapá vers les États-Unis et la Chine

L'Amapá commerce principalement avec les États-Unis (47,2 % des échanges), suivis de loin par la Chine (13,1 % des échanges). Dans les deux cas, la balance commerciale est à l'avantage de l'Amapá. Ces deux partenaires fournissent 65,5 % des importations et reçoivent 59,0 % des exportations.

Les échanges importants avec d'autres pays sont très largement orientés dans une seule direction : soit celle des exportations, avec la Turquie (15,0 %), soit celle des importations avec la Corée du Sud (10,6 %). Mais pour ce dernier pays, le montant des échanges est très fluctuant d'une année à l'autre.

Le faible taux de couverture de la Guyane laisse prévoir l'absence d'un véritable partenaire commercial. Les exportations les plus importantes vont en effet vers la Suisse (42,6 %, notamment des exportations d'or pour affinage), d'où ne provient qu'une infime partie des importations (0,5 %). Alors que les importations de Trinidad arrivent en tête (13,2 %, produits pétroliers), les exportations vers ce pays restent très faibles (2,2 %). Seules l'Allemagne et l'Italie pourraient être considérées comme des partenaires⁴⁴, aux deuxième et cinquième rangs en matières d'importations (respectivement 5,4 et 3,3 %), et aux troisième et deuxième rangs en matière d'exportations (respectivement 20,7 et 16,9 %).

C'est en fait globalement avec l'UE que la Guyane réalise la majeure partie de ses échanges.

**Balance commerciale avec l'étranger
(moyenne triennale 2006-2008, milliers d'euros)**

Pays de destination ou d'origine	GUYANE				Taux de couverture	AMAPÁ				
	Exportations Montant	Exportations %	Importations Montant	Importations %		Exportations Montant	Exportations %	Importations Montant	Importations %	
Non désigné (a)			202 675	43,3%						
Allemagne	7 542	16,9%	25 261	5,4%	29,9%	25	1 486	4,3%	1,7%	
Chine	12		17 235	3,7%	/	13 152	9,2%	10 117	29,1%	130,0%
Corée du Sud			7 838	1,7%				3 690	10,6%	
Italie	9 245	20,7%	15 326	3,3%	60,3%	3 662		370		990,8%
Pays Bas	144		20 112	4,3%		432				
Suisse	19 024	42,6%	2 141	0,5%	888,8%	5 243	3,7%	66		/
Trinidad	1 001	2,2%	61 812	13,2%	/					
Turquie			5 148	1,1%	/	21 441	15,0%			
USA	185		10 544	2,3%		71 429	49,8%	12 725	36,5%	561,3%
Sous-total (b)	37 153	83,1%	368 091	78,7%	10,1%	115 384	80,5%	28 454	81,7%	405,5%
Tous pays	44 690	100%	467 993	100%	9,5%	143 350	100%	34 820	100%	411,7%

(a) pays et territoires non précisés dans les données dominières disponibles

(b) choix des exportateurs et importateurs = les 3 premiers (en italique) de chacun des territoires

Sources : Ministère du Développement, de l'Industrie et du Commerce extérieur-SECEX

Direction nationale des statistiques du Commerce extérieur

⁴⁴ Avec cependant la réserve qu'il s'agit pour partie de conteneurs qui repartent vides.

Guyane : balance commerciale avec l'UE, hors France
(moyenne triennale 2006-2008, milliers d'euros)

Pays de destination ou d'origine	EXPORTATION		IMPORTATIONS		Taux de couvert.	Total échanges	
	Montant	%	Montant	%		Montant	%
Allemagne	7 542	37,4%	25 261	11,2%	29,9%	32 804	13,3%
Italie	9 245	45,8%	15 326	6,8%	60,3%	24 571	10,0%
Pays Bas	144	/	20 112	8,9%	/	20 256	8,2%
Espagne	1 551	7,7%	12 562	5,6%	12,3%	14 113	5,7%
Autres pays identifiés	1 686	8,4%	23 157	10,2%	7,3%	24 843	10,1%
Autres pays non identifiés*	/	/	129 781	57,4%	/	129 781	52,7%
Total CEE (hors France)	20 168	100%	226 200	100%	8,9%	246 368	100%

* pays non identifiés dans les données douanières disponibles

Source : Direction nationale des statistiques du Commerce extérieur

2.1.2. Emploi, chômage et niveau de qualification de la main d'œuvre

Un fort taux d'activité en Amapá

En 2008, la proportion de la population de 15 ans et plus au travail est en Amapá très nettement plus forte qu'en Guyane (60 contre 40 %), surtout pour les hommes (73 contre 49 %). Toutefois, la situation relative des femmes reconnues comme ayant un travail est beaucoup plus défavorable en Amapá (47 % pour les femmes contre 73 % pour les hommes) qu'en Guyane (31 % pour les femmes contre 49 % pour les hommes).

Cependant, alors que 11 % des emplois de Guyane sont occasionnels ou informels, en Amapá⁴⁵, 26 % des emplois sont informels ou non rémunérés, ou bien sont relatifs à une activité d'auto-production.

Les emplois sont plus précaires en Amapá, mais parallèlement, le temps de travail hebdomadaire est plus long, puisque 71 % des actifs occupés de l'Amapá travaillent 40 heures et plus par semaine, contre 19 % en Guyane. Le travail à temps partiel est fréquent chez les femmes en Guyane (un tiers travaille moins de 35 heures), plus qu'en Amapá.

Taux d'emploi, chômage et activité des 15 ans et plus (2008, au sens du BIT pour la Guyane)

	GUYANE			AMAPÁ		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Actifs occupés	20 257	29 784	50 041	100 094	154 399	254 493
<i>Taux d'emploi</i>	<i>31,4%</i>	<i>48,7%</i>	39,8%	<i>46,9%</i>	<i>73,0%</i>	59,9%
Chômage	8 378	5 541	13 919	24 539	17 797	42 336
<i>Taux de chômage</i>	<i>29,3%</i>	<i>15,7%</i>	21,8%	<i>19,7%</i>	<i>10,3%</i>	14,3%
Actifs	28 635	35 325	63 960	124 633	172 196	296 829
<i>Taux d'activité</i>	<i>44,3%</i>	<i>57,8%</i>	50,9%	<i>58,4%</i>	<i>81,4%</i>	69,9%
Inactifs	35 944	25 792	61 726	88 650	39 451	128 101
Total	64 579	61 117	125 686	213 283	211 647	424 930

Source: IBGE-PNAD 2008; Insee- Enquête emploi 2008

Durée hebdomadaire totale du travail (emplois principaux et secondaires) des actifs occupés (2008)

	GUYANE			AMAPÁ		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Moins de 15h	9,1%	5,2%	6,8%	2,6%	0,9%	1,6%
15 à 34h	22,1%	12,6%	16,5%	35,7%	21,5%	27,0%
35 à 39h	55,9%	58,7%	57,6%			
40 à 44h				47,8%	59,1%	54,7%
45 à 48h	12,9%	23,5%	19,2%	7,0%	11,1%	9,5%
49h et plus				6,9%	7,4%	7,2%

Source : IBGE - PNAD 2008; Insee - Enquête emploi 2008

⁴⁵ Source : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/guyane/themes/antiane/ae56/ae56_art06.pdf

Moins de chômeurs, moins d'inactifs en Amapá

A l'inverse de l'emploi, le taux de chômage est sensiblement plus faible en Amapá qu'en Guyane (14,3 % contre 22 %), et avec une situation relativement moins défavorable pour les femmes d'Amapá (10,3 % de chômage pour les femmes), qu'en Guyane (15,7 %).

Si les distorsions constatées entre les territoires sont fortes par sexe, elles le sont plus encore par classe d'âges, singulièrement pour les jeunes. Elles restent globalement marquées, y compris pour les plus âgés.

Emploi, chômage et activité par tranche d'âge (2008)

	GUYANE					AMAPÁ				
	15 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	15 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans
Actifs occupés	3 089	6 563	16 113	13 835	8 809	44 139	41 872	78 107	50 326	32 056
Taux d'emploi	9,8%	46,3%	56,0%	57,6%	58,1%	37,8%	68,7%	73,7%	74,8%	72,8%
Chômeurs	2 272	2 545	4 077	3 537	1 232	19 225	5 602	12 271	3 498	1 392
Taux de chômage	42,4%	27,9%	20,2%	20,4%	12,3%	30,3%	11,8%	13,6%	6,5%	4,2%
Actifs	5 361	9 108	20 190	17 372	10 041	63 364	47 474	90 378	53 824	33 448
Taux d'activité	17,0%	64,3%	70,2%	72,3%	66,2%	54,2%	77,9%	85,3%	80,0%	76,0%
Inactifs	26 211	5 061	8 591	6 644	5 117	53 500	13 465	15 627	13 422	10 567
Total	31 572	14 169	28 781	24 016	15 158	116 864	60 939	106 005	67 246	44 015

Source: IBGE - PNAD 2008; Insee - enquête emploi 2008

Net avantage de la Guyane pour le préscolaire

Il n'est pas aisé de comparer les niveaux de qualification des actifs occupés en Amapá et en Guyane, car dans le premier cas, seule une répartition des actifs occupés suivant le nombre d'années d'études est disponible, alors que pour la Guyane, le critère retenu est le diplôme obtenu. Les niveaux extrêmes, les plus qualifiés et les moins qualifiés, ont un poids supérieur en Guyane.

Niveau d'études (2008)

	Niveau de diplôme des actifs occupés en Guyane				
	Aucun	CAP-BEP	Bac	Bac + 2	Supérieur
Femme	30,9%	22,5%	17,6%	16,2%	12,8%
Homme	38,3%	24,9%	14,5%	10,7%	11,7%
Ensemble	35,3%	23,9%	15,8%	12,9%	12,1%

Source: Insee - Enquête emploi 2008

	Nombre d'années d'étude des actifs occupés en Amapá			
	- de 8 ans	8 à 10 ans	11 à 14 ans	15 ans et plus
Femme	19,9%	22,0%	46,3%	11,8%
Homme	30,9%	26,1%	34,3%	8,7%
Ensemble	26,6%	24,5%	39,0%	9,9%

Source: IBGE - PNAD 2008

Si la comparaison n'est pas facile dans l'immédiat, l'effort de formation de la jeunesse peut constituer un bon indicateur de la répartition des futures populations actives selon le niveau de qualification.

Or sur le champ de la population de 4⁴⁶ à 24 ans, le pré-scolaire est nettement mieux couvert en Guyane⁴⁷, alors que la situation s'équilibre pour le primaire et le collège (correspondant par classe d'âges au «fondamental» brésilien), mais aussi au niveau lycée (« médio » brésilien).

Elle tourne à l'avantage de l'Amapá à partir de 18 ans. Mais il est vrai qu'à partir de cet âge, la formation est en partie assurée hors du territoire pour les jeunes guyanais.

⁴⁶ Faute de pouvoir commencer à 3 ans, les statistiques brésiliennes regroupent les 0 à 3 ans.

⁴⁷ Cependant en Amapá il ne s'agit pas seulement des classes maternelles, mais aussi de toutes les autres formes de préscolarisation à l'exception des crèches : jardins d'enfants, etc ...

Taux de scolarisation des 4 à 24 ans

	GUYANE	AMAPÁ
4 et 5 ans	91,1%	52,1%
6 à 14 ans	97,0%	94,3%
15 à 17 ans	87,8%	87,7%
18 à 24 ans	35,4%	45,2%

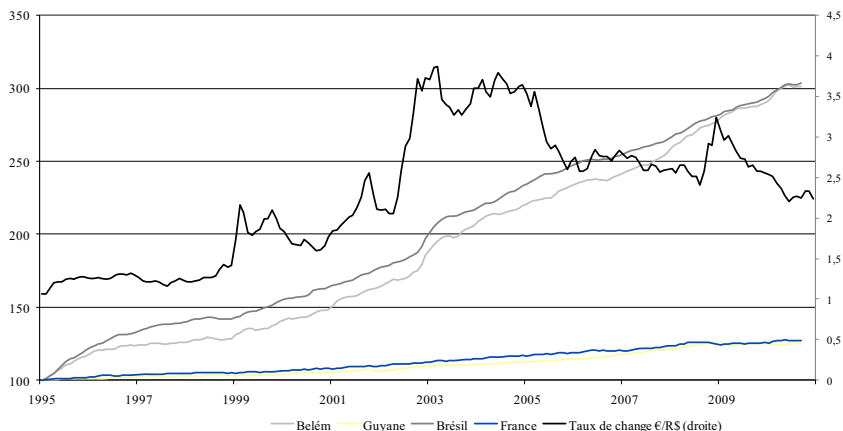
Source : IBGE - PNAD 2008 ; Insee - Recensement 2007

2.1.3. Revenus, salaires et prix

Inflation endémique en Amapá, stabilité des prix en Guyane

L'Amapá est entraîné par l'inflation relativement élevée du Brésil, laquelle sera ici mesurée à Belém, la grande agglomération la plus proche de Macapá (cf. encadré « Les indices de prix au Brésil »). La Guyane bénéficie par contre d'une relative stabilité des prix sur longue période, à l'image de la France entière.

Evolution comparée de l'indice des prix à la consommation 1995-2010 (base 100 en 1995) et taux de change



Source : IBGE, Insee

L'évolution par grands postes de l'indice de Belém n'étant pas disponible, ce n'est donc qu'à l'ensemble du Brésil qu'il est possible de comparer la Guyane.

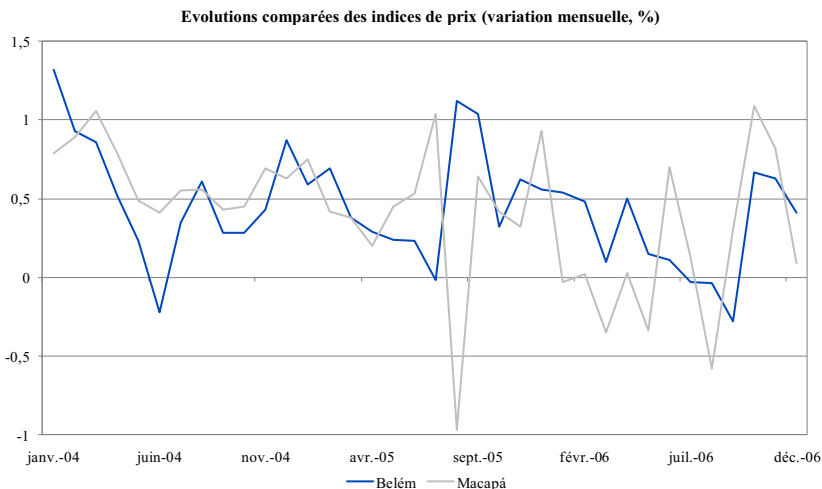
Sous les réserves inhérentes à un tel exercice, l'évolution comparée de l'alimentation et de l'habillement vient confirmer le constat fait sur les indices d'ensemble⁴⁸.

⁴⁸ Il est cependant regrettable de ne pas disposer d'indices comparables sur l'énergie.

Les indices de prix au Brésil

L'Institut brésilien de géographie et statistiques (IBGE) ne diffuse les indices des prix à la consommation infra-nationaux que pour 11 grandes agglomérations, la plus proche de Macapá étant Belém, dont la population est 2 à 3 fois plus importante. Des relevés des prix à la consommation sont toutefois réalisés à Macapá, par un autre organisme (SEPLAN) et avec une autre méthodologie.

La comparaison des évolutions relevées à Macapá (SEPLAN) et à Belém (IBGE), de 2004 à 2006, telle qu'elle apparaît dans le graphique ci-dessous, rend acceptable le recours à l'indice de Belém, pour rendre compte des évolutions à Macapá.



Source: Indices des prix à la consommation (IBGE et SEPLAN-Macapá)

Une Guyane un peu plus inégalitaire ...

La société amapéenne est moins inégalitaire que celle de Guyane : seulement 4% des actifs occupés de l'Amapá perçoivent moins de la moitié du salaire minimum brésilien, contre 13 % des salariés guyanais.

Les proportions sont comparables pour les revenus et salaires les plus élevés. La concentration des revenus entre 0.5 et 2 fois le salaire minimum est plus forte en Amapá (65,2 %) que celle des salaires autour du SMIC en Guyane (53,7 %).

Revenus des actifs occupés par rapport au salaire minimum (Amapá 2008)

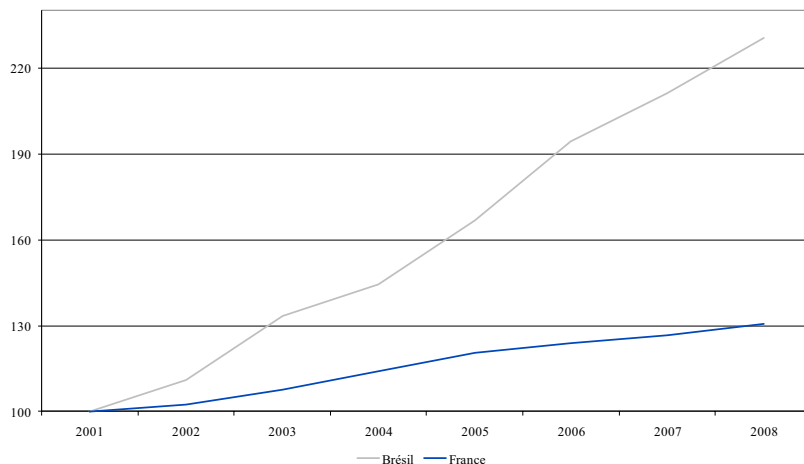
	GUYANE	AMAPÁ
Moins de 1/2	13,1%	4,0%
1/2 à moins de 1	15,6%	30,0%
1 à moins de 2	38,2%	35,2%
2 à moins de 3	19,1%	13,3%
3 à moins de 5	14,1%	8,7%
5 et plus	14,1%	6,4%

Source: salaire minimum (Brésil); SMIC (France)

Mais plus riche ?

Même si le salaire minimum brésilien évolue beaucoup plus vite, du fait notamment d'une plus forte pression inflationniste, il reste 8 fois plus faible que le SMIC applicable en Guyane ; un rapport qui tend à se réduire, avec les réserves qui tiennent aux fluctuations du taux de change.

Evolution du salaire minimum (base 100 en 2001)



Source : salaire minimum (Brésil), SMIC (France)

2.2. Secteurs économiques

Démographie des établissements

Dans le champ de comparaison⁴⁹, le commerce est le secteur d'activité le plus important en Amapá, en termes d'emplois mais surtout en nombre d'établissements. En Guyane, les services occupent la première place, moins en nombre d'établissements qu'en emplois.

La deuxième place est occupée par les activités relevant du primaire et du secondaire en Guyane, et par les services en Amapá, conduisant à un poids du tertiaire plus grand en Amapá qu'en Guyane.

Répartition des effectifs et établissements par secteur (2008)

Secteurs d'activité	GUYANE				AMAPÁ			
	Etablissements		Effectifs		Etablissements		Effectifs	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Autres activités primaires et secondaires	2 971	25,8%	7 591	21,2%	764	12,3%	8 047	19,7%
Commerce; réparation automobile	2 896	25,1%	4 448	12,4%	3 717	59,7%	17 572	43,0%
Autres services	5 652	49,1%	23 752	66,4%	1 747	28,1%	15 221	37,3%
Total champ de comparaison	11 519	100%	35 791	100%	6 228	100%	40 840	100%
Agriculture, sylviculture et pêche	1 252	/	371	/	53	/	942	/
Administration publique	188	/	8 912	/	2	/	-	/
Total général (pour mémoire)	12 959	/	45 074	/	6 283	/	41 782	/

Sources : IBGE, Diretoria de Pesquisas, Cadastro Central de Empresas 2005-2008; Insee-Clap 2008

Hors tertiaire, c'est dans le secteur de la construction que les effectifs sont les plus importants, aussi bien en Amapá qu'en Guyane, les industries de fabrication venant en seconde position, bien avant les activités extractives.

⁴⁹ Hors agriculture-sylviculture-pêche et administration publique, pour lesquelles les statistiques ne sont manifestement pas établies de la même façon sur les deux territoires. Les activités considérées comme informelles sont de plus exclues.

Industrie : répartition des effectifs et établissements par sous-secteur

Sous-secteurs d'activité	GUYANE				AMAPÁ			
	Etablissements		Effectifs		Etablissements		Effectifs	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Industries extractives	133	1,2%	518	1,4%	40	0,6%	1 351	3,3%
Industrie manufacturière	964	8,4%	2 423	6,8%	371	6,0%	2 552	6,2%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	93	0,8%	474	1,3%	18	0,3%	1 152	2,8%
Product. et distribut. d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	52	/	312	/	13	/	-	/
Construction	1 729	15,0%	3 864	10,8%	322	5,2%	2 992	7,3%
Total	2 971	25,8%	7 591	21,2%	764	12,3%	8 047	19,7%

Sources : IBGE, Diretoria de Pesquisas, Cadastro Central de Empresas 2005-2008; Insee-Clap 2008

Dans les services par contre, la situation est très différente d'un territoire à l'autre. L'enseignement, la santé et l'action sociale regroupent 38% des effectifs en Guyane, contre seulement 5% en Amapá. Ce rapport est inversé pour les activités de services administratifs et de soutien (notamment gardiennage et nettoyage ...), qui comprennent 5 % des effectifs en Guyane, contre 13 % en Amapá. Les activités de transport et d'entreposage sont toutefois en troisième position sur les deux territoires, avec sensiblement le même poids (6,6 % et 7,4 %).

Services : répartition des effectifs et établissements par sous-secteur

Sous-secteurs d'activité	GUYANE				AMAPÁ			
	Etablissements		Effectifs		Etablissements		Effectifs	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Transports et entreposage	623	5,4%	2 345	6,6%	226	3,6%	3 039	7,4%
Hébergement et restauration	645	5,6%	1 179	3,3%	340	5,5%	2 005	4,9%
Information et communication	245	2,1%	643	1,8%	95	1,5%	591	1,4%
Activités financières et d'assurance	269	2,3%	583	1,6%	118	1,9%	1 087	2,7%
Activités immobilières	315	2,7%	341	1,0%	14	0,2%	42	0,1%
Activités spécialisées, scient. et techniques	969	8,4%	1 614	4,5%	187	3,0%	550	1,3%
Activités de services admin. et de soutien	730	6,3%	1 822	5,1%	321	5,2%	5 377	13,2%
Enseignement	384	3,3%	8 115	22,7%	125	2,0%	1 582	3,9%
Santé humaine et action sociale	694	6,0%	5 468	15,3%	124	2,0%	430	1,1%
Arts, spectacles et activités récréatives	196	1,7%	328	0,9%	59	0,9%	144	0,4%
Autres activités de services	582	5,1%	1 314	3,7%	138	2,2%	374	0,9%
Total	5 652	49,1%	23 752	66,4%	1 747	28,1%	15 221	37,3%

Sources : IBGE, Diretoria de Pesquisas, Cadastro Central de Empresas 2005-2008; Insee-Clap 2008

2.2.1. Agriculture et élevage

Le faible poids de l'agriculture dans les économies guyanaise et amapéenne

L'agriculture, la pêche et la sylviculture génèrent 4,1 % de la valeur ajoutée guyanaise en 2007, cette part étant en diminution depuis le milieu des années 1990. L'Insee estime qu'environ 2 400 personnes (chefs d'exploitation et familles, salariés) vivent de l'agriculture en Guyane (soit - 24 % par rapport à 2005)⁵⁰.

La filière bénéficie de nombreuses aides financières publiques, dont la majorité provient de l'Union Européenne par la Politique Agricole Commune (PAC). Celle-ci, mise en place en Guyane via le Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité, qui a pour but d'adapter la PAC aux départements d'outre-mer, se décline en deux volets :

- des aides directes aux agriculteurs, d'un montant de 6,1 M€ en 2009, destinées à 64 % environ à la production de riz, le reste à la filière bovine ;
- des mesures de soutien au développement rural, l'investissement et la modernisation des exploitations, d'un montant d'environ 2 M€ en 2009.

En Amapá, l'agriculture et la sylviculture représentent environ 3,2 % de la valeur ajoutée en 2007. La tradition agricole y est peu développée, notamment en raison de l'abondance d'aires protégées (terres indigènes, forêts). Les terrains privés exploités

⁵⁰ Source : Tableau Economique Régional de Guyane 2009-2010, Insee.

constituent environ 6 % de la surface. L'agriculture amapéenne consiste principalement en une culture de subsistance, qui ne suffit pas à alimenter le marché local, et l'État doit importer l'essentiel de ses denrées agricoles.

En 2008, le secteur primaire employait 1 290 personnes (soit 1,3 % des postes de travail⁵¹).

Les principales cultures sur les deux territoires

En Guyane, la Surface Agricole Utilisée (SAU) était de 24 570 Ha en 2009, soit environ 0,3 % du territoire, et se concentrait au nord de la région et le long des fleuves Maroni et Oyapock. Environ 80 % de cette surface sont consacrés à une agriculture traditionnelle vivrière (principalement à l'intérieur des terres), alors que le littoral accueille une agriculture plus mécanisée à vocation marchande. La SAU comprend 54 % de terres arables⁵², parmi lesquelles on trouve des cultures légumières (52 %) et du riz (26 %).

La filière rizicole est l'une des principales productions végétales guyanaises, et l'une des principales filières d'exportation. La culture du riz s'est développée au début des années 1980, autour du village de Mana, sous l'impulsion d'exploitants surinamiens. Cependant, la filière est actuellement en perte de vitesse et son avenir incertain. La production a fortement diminué depuis le milieu des années 2000 et les rendements sont trop faibles (entre 2 et 3T/Ha). Le secteur rizicole guyanais peine à être compétitif face aux productions guyanienne ou surinamienne, compte tenu des contraintes induites par les normes européennes (phytosanitaires principalement) et des coûts de production plus importants. L'exploitation était assurée par deux sociétés qui cherchent actuellement des repreneurs. Le conditionnement des aides européennes à un rendement minimum de 3,5T/Ha, rarement atteint ces dernières années en Guyane, fera peser une contrainte supplémentaire sur les éventuels futurs producteurs.

En ce qui concerne l'élevage, les filières porcine et bovine couvrent respectivement 24 % et 20 % de la consommation guyanaise. Ces chiffres sont en augmentation mais le développement de la filière « viande » est freiné en Guyane par l'existence d'un unique abattoir pour le département, alors que la demande locale en viande est importante.

Les principales cultures en Amapá sont les céréales (le riz, dont la culture est peu développée et qui est souvent produit en association avec le manioc ou le maïs et le blé) les cultures légumières (haricots rouges), et les cultures permanentes (orange et banane, de laquelle l'Amapá fut un grand producteur avant de voir ses cultures décimées par des bactéries). L'Amapá possède également une filière d'élevage extensif.

Principales productions agricoles (2008)

	GUYANE		AMAPÁ	
	Quantité produite (T)	Rendement moyen (T/Ha)	Quantité produite (T)	Rendement moyen (T/Ha)
Ananas	3 553	20,9	1 651	2,8
Aubergine	1 368	15,7	-	-
Banane	5 296	9,3	4 364	3,4
Canne à sucre	3 350	62,7	3 200	29,1
Chou	4 755	16,9	-	-
Citrons	1 584	3,3	-	-
Clémentines	330	1,3	-	-
Concombre	1 599	8,9	-	-
Courgette	459	10,2	-	-
Goyave	40	1,1	145	14,5
Haricot	1 128	10,4	1 254	0,8
Laitue	1 480	14,2	-	-
Litchi	3 341	15,3	-	-
Maïs	92	1,0	2 406	0,8
Manioc	31 661	5,2	96 457	10,4
Maracuja	814	17,0	720	6,5
Orange	603	1,5	9 623	8,3
Papaye	-	-	505	10,1
Pastèque	-	-	2 240	4,8
Potiron	515	13,2	-	-
Riz	7 523	2,6	3483	1,1
Tomate	3 965	31,5	-	-

Source: IBGE; Agreste

Un secteur potentiellement prometteur du côté brésilien

L'agriculture a globalement un faible poids dans les deux territoires, et elle représente moins de 1 % des exportations guyanaises en valeur (sylviculture et pêche comprises). Le secteur ne semble pour le moment pas représenter un vecteur de développement à l'international, car l'objectif est avant tout de tendre vers l'autosuffisance. De nombreuses contraintes sont communes aux deux régions : sols majoritairement occupés par la forêt primaire, agriculture vivrière peu rentable, nécessité de préserver les peuples

⁵¹ Source : Relação Anual de Informações Sociais 2008, secteur primaire hors extraction minière.

⁵² Le reste étant pour l'essentiel consacré à l'élevage (herbages principalement).

indigènes, contraintes environnementales fortes ; par exemple, les exploitants amapéens ont pour obligation d'obtenir une licence environnementale à partir de 200 Ha de terres.

S'ajoute également le manque de formation adéquate pour l'Amapá, et, pour la Guyane, le respect des normes sanitaires européennes. Il s'agit donc surtout, dans l'immédiat, d'améliorer les rendements tout en préservant la richesse écologique.

Cependant, les autorités amapéennes semblent avoir identifié un fort potentiel de développement agricole futur, et une Agence du développement a été créée à cet effet. 20 MRS (8,0 M€) ont été investis en 2009 dans l'agriculture familiale, avec pour objectifs de développer économiquement la région mais aussi de mettre un frein à l'exode rural.

D'autre part, la filière viande est importante au Brésil : avec 166 millions de têtes, le pays est le quatrième exportateur mondial de viande bovine ; il est également le deuxième exportateur de poulets.

2.2.2. Pêche

Une filière stratégique mais peu structurée

La pêche est un secteur économique essentiel pour les deux régions, en raison de l'importance et de la richesse halieutique des façades maritimes et des fleuves, ainsi que du potentiel qu'il peut représenter à l'exportation, même si son poids dans la valeur ajoutée des deux économies est faible.

La Guyane possède 350 kilomètres de façade maritime, et une zone économique exclusive (ZEE)⁵³ d'environ 130 000 km². La pêche y représente le troisième poste d'exportation après le spatial et le secteur aurifère, mais elle ne pèse que pour 0,1 % de la valeur ajoutée en 2007⁵⁴. La pêche employait officiellement 106 salariés français en 2009, pour 445 étrangers, dont une grande majorité de brésiliens et guyanais⁵⁵.

La filière est globalement mal structurée :

- la pêche informelle représente entre 30 et 50 % de la flotte⁵⁶, et échappe ainsi aux contraintes des normes européennes et aux cotisations sociales, freinant également une meilleure organisation professionnelle ;
- le manque de formation des marins et le turnover élevé sur les bateaux sont souvent pointés du doigt ;
- l'étroitesse des débouchés et les surcoûts logistiques limitent le nombre d'opérateurs sur le marché, créant une situation quasi-monopolistique et un lobbying intense ;
- le manque d'infrastructures est récurrent : accès limité au carburant détaxé, peu de machines à glace, obsolescence de la flotte, et surtout absence d'un véritable port de pêche côtière (un projet est à l'étude à Rémire-Montjoly, en aval de Dégrad-des-Cannes).

L'Union Européenne (UE) est un acteur majeur de la filière pêche guyanaise. En effet, en plus des licences de pêche accordées par la Région et le Préfet de Guyane, l'UE octroie également à certains pays des autorisations de pêche dans les ZEE des États membres. En Guyane, des pêcheurs vénézuéliens peuvent pêcher le vivaneau et le requin sous réserve de débarquer au moins la moitié de leur capture auprès d'ateliers de transformation guyanais. De plus, un régime de gestion des ressources a été mis en place au niveau communautaire, fixant des quotas de captures, et des règles techniques.

Par ailleurs, via son Fonds Européen pour la Pêche, géré en France par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, l'UE accorde des aides au secteur, principalement destinées à la mise en place et à la modernisation d'infrastructures (navires, transformation, commercialisation). Des aides à l'exportation sont également accordées par le programme POSEIDOM⁵⁷.

L'Amapá possède près de 700 kilomètres de côte⁵⁸, et des ressources abondantes et très diverses, grâce à un réseau hydrographique important : l'Oyapock par exemple, pour la pêche crevette, ou l'estuaire de l'Amazone. En 2007, les secteurs de l'élevage et de la pêche représentaient environ 1 % de la valeur ajoutée totale⁵⁹ et, en 2004, le Secrétariat brésilien de la pêche recensait environ 350 embarcations. Face à ces chiffres relativement faibles, les autorités estiment cependant qu'en prenant en compte la pêche informelle, le secteur représente une ressource économique essentielle pour nombre de familles amapéennes.

Le secteur est dominé par une pêche de subsistance et une activité marchande à petite échelle, la production étant, pour une grande partie, vendue localement. Les plus grosses embarcations se concentrent sur la pêche au large, notamment de crevettes, et ont principalement une activité d'exportation (vers l'État voisin du Pará en particulier). Si les infrastructures de débarquement (notamment à Macapá et à Santana) sont meilleures qu'en Guyane, il manque à l'Amapá un vrai réseau de transports routiers et de

⁵³ Espace maritime sur lequel l'État côtier exerce des droits souverains en matière économique (pétrole, gaz et pêche).

⁵⁴ Source : Tableau Economique Régional de Guyane 2009-2010, Insee.

⁵⁵ Source : Direction régionale des Affaires Maritimes.

⁵⁶ Estimation Ifremer, selon les années.

⁵⁷ Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité des DOM.

⁵⁸ Le Brésil possède une ZEE d'environ 3,5 millions de km².

⁵⁹ Source : IBGE.

commercialisation. De plus, l'avenir de la filière est menacé par l'épuisement des ressources halieutiques, victimes de la surpêche. Par exemple, en ce qui concerne la crevette, sa pêche n'est autorisée qu'à partir d'une certaine distance de la côte, afin de maintenir un niveau de stock déterminé. Or ces contraintes sont mal respectées au Brésil, contrairement à la Guyane.

Cette faiblesse des cadres réglementaire et logistique s'explique en partie par le retard des politiques publiques halieutiques amapéennes. Plusieurs organismes suivent bien l'évolution de la filière (via des études et des recensements sur les ressources piscicoles et les navires) : l'Agence de Développement de la Pêche de l'Amapá, qui démarre d'ailleurs une collaboration avec l'Ifremer⁶⁰, l'Institut Brésilien de l'Environnement et des Ressources Naturelles Renouvelables (IBAMA), ou encore le Ministère fédéral pour la pêche. Mais ces différents acteurs publics sont peu représentés directement en Amapá (ils sont plutôt présents dans l'État voisin du Pará), et agissent parfois de manière concurrente.

Les principaux produits de la pêche sur les deux territoires

Globalement, en Guyane, après plusieurs mauvaises années, les exportations de poissons ont retrouvé un bon niveau en 2007, 2008 et 2009. Les principaux produits pêchés sont, sur la côte, les poissons blancs et le requin ; au large, la crevette et le vivaneau. En 2009, environ 5 324 tonnes de produits de la mer ont été pêchées⁶¹. L'export vers la métropole et les Antilles constitue un débouché essentiel pour la pêche à la crevette et au vivaneau. La filière est marquée par des évolutions significatives :

- la pêche côtière (avec l'acoupa notamment) se développe rapidement, et son tonnage dépasse maintenant celui des autres types de pêche. Elle est encore très artisanale et informelle, et doit être mieux suivie, afin d'assurer une gestion durable et équilibrée, entre potentiel économique certain et souci écologique. Un Marché d'Intérêt Régional du poisson frais, qui regroupe la vente en gros et au détail, a été mis en place à Cayenne, mais cette structure n'a pas encore totalement réussi à capter l'attention des professionnels, dont certains privilégient la vente informelle.
- les produits traditionnels, tels que la crevette, sont en revanche en perte de vitesse. Différentes raisons à cela : raréfaction de la ressource, baisse du cours, alourdissement des coûts (cherté du carburant entre autres), et concurrence de l'aquaculture (brésilienne) qui est moins coûteuse. L'effectif de pêcheurs crevettiers se contracte (- 20 % en 2008⁶²). En 2009, les prises étaient de 1 326 tonnes, soit une diminution de 64 % sur les dix dernières années.
- la pêche du vivaneau se maintient, voire a augmenté sur ces dernières années, mais les autorités estiment que le stock est sur le point d'atteindre ses limites exploitables.

En Amapá, 17 914 tonnes de produits de la mer (dont une grande variété de poissons, piiramatus, maparas, dorés, atipas, crevettes, écrevisses) ont été pêchées en 2009, soit 1,5 % de la production brésilienne. La pêche continentale représente 65 % du total, et l'aquaculture, contrairement à d'autres États brésiliens, est peu développée.

Un axe potentiellement important de la coopération guyano-amapéenne

La pêche est un enjeu essentiel sur le plan environnemental et économique pour l'ensemble du Plateau des Guyanes, c'est pourquoi des efforts doivent être faits par les autorités compétentes pour développer la collaboration entre la Guyane et le Brésil (et également le Suriname).

Avant toute collaboration néanmoins, il semble nécessaire d'aborder le problème de la pêche illégale, qui est handicapant pour les professionnels guyanais. En effet, selon l'Ifremer, le tonnage capturé par des étrangers en situation illégale (surinamiens, brésiliens) serait équivalent à la production officielle guyanaise. Les étrangers sont attirés par l'abondance des ressources encore présentes en Guyane, alors que les pays voisins sont victimes de la surpêche. Des contrôles et des saisies sont régulièrement effectués sur les navires.

Une coopération franco-brésilienne est donc nécessaire, à la fois au niveau environnemental (recensement des ressources piscicoles et communes au plateau, recherche et gestion des stocks) et réglementaire (contrôle de la situation des pêcheurs, mesures de sécurité, et rencontres entre les professionnels des deux pays afin d'éviter les tensions).

Une coopération commerciale et logistique est également envisageable : la pêche pourrait devenir un des marchés les plus actifs en termes d'import/export entre la Guyane et l'Amapá. Jusqu'à présent, les deux régions étaient concurrentes sur cette filière, avec une offre relativement similaire mais moins coûteuse du côté brésilien. Or la surexploitation des ressources au Brésil rend l'offre plus rare et plus chère, et la Guyane devient peu à peu plus compétitive face au Brésil. De plus en plus de brésiliens, en provenance de l'Amapá mais aussi du Pará (État voisin qui connaît également une raréfaction de ses ressources), achètent leur poisson en Guyane, à Saint-Georges de l'Oyapock principalement. Cependant, pour exporter, la filière guyanaise doit d'abord réussir sa réorganisation et investir, notamment dans la rénovation de sa flotte et la formation de sa main d'œuvre (qui pâtit actuellement d'un trop grand turn-over).

⁶⁰ Cf. chapitre 4.3, « La pêche ».

⁶¹ Source : Ifremer, regroupant la crevette, le vivaneau, les poissons côtiers.

⁶² Source : Etablissement national des invalides de la marine.

Parallèlement, la Guyane pourrait bénéficier des produits d'une aquaculture, très développée au Brésil, notamment pour certains poissons rares. La question du respect des normes européennes (pour l'instant peu intégrées par les professionnels de l'Amapá) sera un enjeu essentiel dans le développement d'un marché piscicole guyano-amapéen.

2.2.3. Activités forestières

La forêt couvre la grande majorité des deux territoires, ce qui fait des activités forestières un enjeu majeur de gestion environnementale et de développement économique.

En Guyane, sur une superficie de 7,5M d'hectares, plus de 2M sont dédiés à la production de bois. Plus de 1 300 espèces d'arbres sont répertoriées, dont 80 essences exploitées. L'angélique, le gonfolo et le grignon blanc représentent 70 % de la coupe. Par rapport à l'étendue du domaine, la forêt en Guyane reste peu exploitée en raison de la grande dispersion spatiale des essences commercialisées, ce qui rend difficile toute commercialisation de gros. Des problèmes de transport entre les lieux d'exploitations et de commercialisation sont également à prendre en compte. En 2009, 84 000 mètres cubes de grumes ont été produits⁶³, l'Office National des Forêts fixant un objectif de 100 000 mètres cubes dans les prochaines années.

La filière regroupe environ 210 entreprises et emploie près de 900 personnes (première et seconde transformation). Bien organisée, elle semble porteuse, notamment en raison de la tendance haussière des prix d'achat des bois tropicaux. Le BTP guyanais absorbe la majorité de la production, une faible partie seulement étant exportée, principalement aux Antilles. La demande est en augmentation, et la filière créatrice d'emplois. Plusieurs défis doivent cependant être relevés :

- des progrès dans la formation ;
- une gestion durable des forêts, respectueuse de la biodiversité ;
- la rentabilisation de la production par la valorisation d'essences moins recherchées.

L'État de l'Amapá bénéficie d'une forêt encore en très bon état, alors que la déforestation touche massivement d'autres États de l'Amazonie. En 2009, environ 5 000 Ha de forêts étaient aménagés par an⁶⁴, avec un projet d'extension des concessions publiques à 10 000 Ha sur les 20 prochaines années. La filière bois est plus développée qu'en Guyane, mais freinée par l'étendue des surfaces protégées (terres indigènes ou réserves naturelles, environ 40 % du territoire). De plus, les sites d'exploitation et de transformation sont peu nombreux (autour de Macapá et Santana principalement) et ne sont pas toujours bien équipés. La production arboricole est plus diversifiée qu'en Guyane : bois (chauffage et grumes), pour partie destiné à la production de cellulose (alimentée par des forêts plantées majoritairement de pin), charbon végétal, mais aussi des produits de qualité à plus haute valeur ajoutée tels que le latex, le cœur et les fruits de palmier açaï, la noix du Brésil...

En 2008, l'Amapá a produit environ 255 000 mètres cubes de grumes. Après les produits miniers, la filière bois représente le deuxième poste d'exportation de l'Amapá (plus de 30 % du total sur 2006-2008⁶⁵). L'ouverture du pont sur l'Oyapock pourrait créer une nouvelle filière d'écoulement des produits forestiers amapéens (ces derniers permettant de pallier l'insuffisance de la production guyanaise par rapport à la demande locale).

Un enjeu essentiel au niveau économique mais surtout environnemental

En Guyane, la filière bois bénéficie de plusieurs soutiens. D'une part, des soutiens financiers existent⁶⁶, grâce notamment au Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural ou au Fonds Européen de Développement Régional, qui aident à l'investissement dans la gestion des massifs forestiers, la modernisation des entreprises d'exploitation forestière ou encore dans la formation.

D'autre part, l'Office National des Forêts, Etablissement Public National, gère les massifs forestiers consacrés à l'exploitation, et a lancé des démarches pour la certification⁶⁷ de la forêt guyanaise. Le but est de mettre en valeur une production de qualité, notamment tournée vers l'export, mais aussi de valoriser une gestion durable et respectueuse de l'environnement.

Pour l'Amapá également, il s'agit dorénavant de protéger les ressources forestières et de mettre en place une exploitation durable et de qualité. L'Amapá est relativement protégé de la déforestation qui touche des États comme le Pará, le Mato Grosso, ou le Maranhão, et la réglementation brésilienne sur le bois est sévère. Par ailleurs, l'Amapá travaille à l'harmonisation de ses certifications avec les normes européennes.

La gestion des forêts est partagée entre les différents niveaux de gouvernance, et, au niveau central, l'IBAMA est chargé de mettre en place des politiques durables de gestion des ressources naturelles. L'IBAMA a également en charge le développement local des populations indigènes, ce qui, en Amapá, est étroitement lié aux activités forestières.

⁶³ Cette production a nécessité la mise en exploitation de 9 000 Ha de forêts.

⁶⁴ Source : IMAP.

⁶⁵ Source : SECEX.

⁶⁶ 74 M€ sur la période 2007-2013.

⁶⁷ Cela concerne différents écolabels européen et anglo-saxon, et un marquage CE « Conforme aux exigences ».

En plus du statut de « terres indigènes », le Brésil a mis en place plusieurs types d' « unités de conservation », dont certaines concernent directement l'activité forestière :

- les « forêts nationales », ou Flonas, couvrent des forêts natives ou plantées et ont pour but, entre autres, de promouvoir la gestion des ressources naturelles via notamment la valorisation de produits issus du bois. L'Amapá compte ainsi une Flona de 412 000 Ha dans sa partie centrale, sur les territoires des communes d'Amapá, de Ferreira Gomes et de Pracuúba ;
- les « réserves de développement durable » sont des zones abritant des populations traditionnelles dont l'existence et les moyens de subsistance sont fondés sur l'exploitation des ressources naturelles. Il s'agit donc d'assurer une gestion harmonieuse entre développement économique des populations et préservation de la nature. Il existe une réserve autour de Rio Iratapuru, dans le sud-ouest de l'Amapá, dont les populations pratiquent entre autres la culture de la noix du Brésil ;
- les « réserves extractivistes » sont des zones permettant à des populations extractivistes traditionnelles (qui s'appuient sur la cueillette des ressources non ligneuses de la forêt, comme les « collecteurs de latex » ou seringueiros, par exemple) de protéger leur mode de vie, tout en respectant la biodiversité. Il existe une « resex » en Amapá, à Rio de Cajari (sud de l'État), qui pratique la culture de la noix du Pará, de l'açaí, et la récolte de l'hévéa.

Le bois- énergie, un secteur porteur et valorisant

Le développement des filières bois-énergie-biocarburant est un enjeu majeur pour les deux territoires, compte tenu des ressources disponibles en matière première, et du profil énergétique actuel de la Guyane et l'Amapá. Cela permettrait :

- de réduire la dépendance énergétique (de la Guyane notamment) et sécuriser l'approvisionnement électrique par une ressource non-intermittente ;
- d'améliorer leur bilan environnemental ;
- de créer une filière énergétique viable économiquement et pourvoyeuse d'emplois.

Tout d'abord, la production d'électricité à partir de la biomasse a un fort potentiel dans les deux régions et elle est en voie de développement. En Guyane, une usine de 2 MégaWatts (MW) est en fonctionnement à Kourou, et deux projets existent sur Cacao et Saint-Georges de l'Oyapock. Actuellement, l'usine biomasse fonctionne grâce à des résidus des scieries ou des déboisements agricoles ; la prochaine étape serait d'utiliser du bois « à vocation énergétique », à savoir des forêts plantées⁶⁸ destinées à la fourniture d'électricité. Pour l'instant, le principe du bois énergétique est à l'étude en Guyane, notamment via l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Il existe des forêts plantées en Amapá, mais elles sont pour le moment destinées à la production de cellulose.

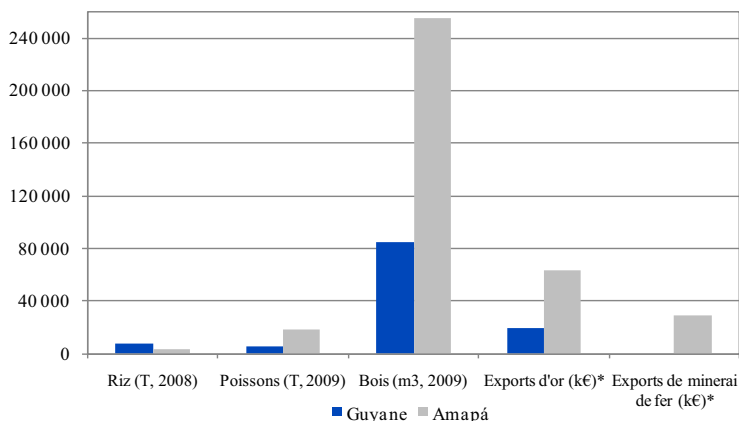
Par ailleurs, en Guyane, plusieurs études de faisabilité ont été réalisées par l'Ademe quant au lancement d'une filière des biocarburants :

- le bioéthanol pourrait être produit à partir de canne à sucre ou de matière ligneuse. Cependant, les investissements à réaliser sont très lourds, ce qui complexifie la mise en place de la filière (une production uniquement destinée au marché local ne serait pas rentable) ;
- l'huile végétale pourrait être un biocarburant d'avenir pour la Guyane, en permettant création d'emplois et diversification agricole. La filière devrait progressivement se mettre en place d'ici 2013.

Le Brésil est un des leaders mondiaux de la filière biocarburants, en raison notamment de ses abondantes ressources agricoles et forestières, qui permettraient le développement de la filière sans mettre à mal la vocation alimentaire de l'agriculture.

⁶⁸ Bois à croissance rapide de préférence.

Exploitation des ressources naturelles



* moyenne triennale 2006-2008. Euros courants.
Source : IBGE, SEICOM ; Agreste, Ifremer, Douanes .

2.2.4. Industrie et artisanat

Le secteur industriel représente 11,4 % du PIB en Guyane, contre 4,2 %⁶⁹ du PIB de l'état de l'Amapá (1,6 % pour les industries extractives, et 2,6 % pour les industries de transformation). Le secteur emploie 12,5 % des effectifs salariés en Guyane, contre 5,7 %⁷⁰ en Amapá. Mais, en Guyane, le secteur industriel bénéficie entre autres des activités connexes au secteur spatial, lequel représentait à lui seul 16,2 % du PIB guyanais en 2002.

Les industries extractives

La Guyane possède un potentiel aurifère très important. Il a été estimé à 35 000 km² avec plus de 120 tonnes d'or primaire⁷¹ et encore 15 à 20 ans d'exploitation de gisements alluvionnaires⁷² au rythme actuel. Malgré cela, le secteur aurifère est en déclin depuis une dizaine d'années : entre 2002 et 2009, la production d'or a chuté de 58 %. Les exportations d'or représentaient néanmoins près de 44 % du total des exportations (2006-2008). L'or est le premier produit le plus exporté en Amapá avec plus de 44 % des exportations totales. La principale ville exportatrice est Oiapoque, ville frontière avec la Guyane, qui paradoxalement ne possède pas d'or dans son sous sol.

L'orpaillage clandestin, qui occasionne de nombreux dégâts sur la forêt guyanaise, est principalement dû à des « garimpeiros », en grande majorité de nationalité brésilienne, qui profitent de la perméabilité de la frontière pour travailler illégalement en Guyane sur des chantiers pour la plupart clandestins.

Face à ce fléau, la Guyane tente de réagir notamment avec la mise en place des opérations « Harpies » qui impliquent les Forces Armées de Guyane (FAG) ainsi que la gendarmerie. Des collaborations ont aussi été engagées avec l'armée brésilienne. La Guyane et le Brésil s'organisent pour lutter contre l'orpaillage clandestin. Marie-Luce Penchard, Ministre chargée de l'outre-mer, a présenté en octobre 2010 en Conseil des Ministres un projet de loi qui autorise un accord franco-brésilien contre l'orpaillage illégal ; ce projet de loi a été adopté le 7 avril 2011 par l'Assemblée Nationale française. Cet accord vise à renforcer la coopération des deux pays dans cette lutte, et contre les conséquences environnementales, économiques, et sur l'ordre public de l'exploitation aurifère illégale. Il prévoit entre autres un renforcement de la coopération policière et judiciaire, la mise en place de mesures pénales, et un meilleur suivi des activités d'exploitation et de négoce de l'or des deux côtés de l'Oyapock.

Afin de maîtriser son développement et ses ressources, la Guyane a lancé en 2010 le Schéma d'Orientation Minière (SDOM), qui sera le document de référence quant à l'exploitation des différents sites aurifères. Les principaux objectifs du SDOM sont :

- de déterminer les zones compatibles avec une activité d'exploitation ;
- de fixer les contraintes environnementales ;

⁶⁹ 2007.

⁷⁰ Source : Gouvernement de l'État de l'Amapá.

⁷¹ Minerai original n'ayant pas subi les effets d'une altération postérieure à son dépôt.

⁷² Minerai formé lors de l'altération d'une roche dite primaire.

- de définir les objectifs à atteindre en matière de remise en état des sites miniers ;
- d'assurer un développement économique ainsi qu'une protection de l'environnement.

Ce Schéma devrait être adopté dans le courant de l'année 2011.

La principale ressource de l'État de l'Amapá est le manganèse exploité depuis 1957. C'est en Amapá que se trouvent les plus grandes réserves du pays ; au cours des années 60, cet État fournissait 80 % de la production totale brésilienne.

Le Brésil est le sixième producteur mondial, avec un peu moins de 10 % de la production totale.

L'exploitation de ces gisements a été concédée, pour une durée de 50 ans, à l'Icomi (Industrie et Commerce de Minération), du groupe Bethlehem Steel, qui payait au gouvernement local des royalties de 4 à 5 % sur tout ce qui était extrait des sites miniers. Les commandes étaient assurées grâce à un contrat signé avec la Defence Materials Procurement Agency, organe gouvernemental nord-américain. Le revenu des royalties était destiné à la construction de l'Usine de Paredão qui fournit l'énergie nécessaire aux industries désireuses de s'installer dans la région. L'Icomi a construit une voie ferrée pouvant transporter 700 000 tonnes de minerai et 200 000 tonnes de marchandises en général, ainsi qu'un port dans lequel peuvent accoster des navires de plus de 45 000 tonneaux. A la fin de la concession accordée à l'Icomi, l'exploitation des gisements de manganèse a été accordée à l'entreprise Alto Tocantins Mineracao Ltda, située à Santana, qui avait une longue expérience des activités d'extraction au Brésil. Outre le manganèse, l'Amapá a aussi de grandes réserves de ressources naturelles qui incluent des minéraux comme l'or, exploré dans les régions de Calçoene, Cassiporé et Igarapé de Leona, et le fleuve Gaviota. D'autres minerais sont également présents, tels la cassitérite, la tantalite et la colomбите. Dans la région de "Santa Maria", la présence de diamant a été répertoriée. A 80 km de Macapá, il existe un site de 9,6 millions de tonnes d'hématite, avec 70 % de fer, exploré par la société Hanna Company. Les exportations de minerai représentaient 20,5 % des exportations totales de l'Amapá en valeur (entre 2006 et 2008).

Les industries agro-alimentaires

Les industries agro-alimentaires n'occupent pas une place très importante au sein des deux économies. En Guyane, comme en Amapá, le secteur tente de se développer à partir de produits locaux de qualité (yaourts, jus de fruits et rhum pour la Guyane, les fruits de palmier dont le plus connu est l'açaí, manioc et fruits pour l'Amapá).

Le gouvernement de l'Amapá a mis en place des politiques d'aides concernant essentiellement l'investissement et la mise en place de services publics pour le transport des productions. Mais le secteur est fortement concurrencé par les importations et limité par la taille réduite du marché intérieur.

2.2.5. Energie

L'approvisionnement en énergie de la Guyane et de l'Amapá est impératif pour le développement des activités économiques, touristiques et agricoles de ces régions. Cependant, il se heurte à deux contraintes principales :

- la nécessité de développer rapidement les capacités de production d'électricité en raison d'un accroissement démographique conséquent et d'un meilleur équipement des ménages ;
- des obstacles financiers et techniques à la mise en place d'un réseau efficace et exhaustif, posés par un milieu naturel exigeant et l'isolement de certaines populations.

Cette dernière contrainte représente néanmoins également une opportunité pour les énergies renouvelables, en raison de l'abondance de cours d'eau et de biomasse (bois, canne à sucre).

Une forte dépendance aux énergies fossiles

En 2009, la Guyane a consommé 263 984 tonnes d'hydrocarbures, dont environ 33 % de type carburants automobiles. En raison des contraintes réglementaires européennes, la Guyane n'importe pas directement d'hydrocarbures de ses voisins producteurs (comme Trinidad-et-Tobago ou le Venezuela). Elle est approvisionnée depuis 2007 par la SARA (Société Anonyme de Raffinerie des Antilles), qui importe le pétrole brut d'Europe du nord et du Venezuela, et possède plusieurs dépôts en Guyane. Les prix des carburants sont arrêtés par l'État, et tiennent compte des contraintes logistiques spécifiques à la Guyane, mais aussi, depuis septembre 2010, des variations du cours international du brut. Les hydrocarbures représentent presque 80 % des besoins totaux en énergie, ce qui rend la Guyane fortement dépendante de l'extérieur pour son approvisionnement énergétique. En 2009, ce poste pesait pour 15 % dans le déficit de la balance commerciale guyanaise. En décembre 2003, une étude sismique effectuée à « Matamata » au large de la Guyane a révélé un gisement d'hydrocarbures de 500 millions de barils. Une exploration pétrolière offshore est conduite actuellement sur le site Zaedyus, à 150 km environ de Cayenne, par la société Tullow Oil.

Pour sa part, le Brésil est aujourd'hui autosuffisant en pétrole, mais l'État de l'Amapá n'en produit pas. Le pétrole y a cependant une grande importance en raison du poids des centrales diesel dans son mix énergétique.

Un réseau électrique peu étendu et peu diversifié

Le réseau guyanais n'est pas interconnecté, et doit donc produire tout ce qu'il consomme. Il s'étend uniquement sur une partie du littoral, de Saint-Laurent du Maroni (à l'ouest) à l'agglomération de Cayenne. Les communes de l'intérieur, ainsi que le littoral est sont des « sites isolés » autonomes en production d'électricité. Le réseau guyanais est majoritairement approvisionné par deux types de structure :

- le barrage hydroélectrique de Petit Saut, mis en service en 1994, qui alimente le réseau du littoral et y assure environ 70 % de la production d'énergie électrique. Il a une puissance de 104 MW ;
- les centrales thermiques diesel, dont la principale est située à proximité du port de Dégrad-des-Cannes, d'une puissance de 84 MW (associant gazole et combustion thermique). D'autres centrales sont situées sur des sites isolés.

Le transport, la distribution et la commercialisation sont assurés par Electricité de France (EDF). La production d'électricité, elle, est aussi assurée majoritairement par EDF, mais, depuis l'ouverture à la concurrence en 2000, plusieurs producteurs alternatifs spécialisés dans les énergies renouvelables sont également présents sur le marché guyanais.

Le réseau électrique amapéen est similaire au réseau guyanais : pas d'interconnexion avec le reste du réseau brésilien, et une ligne sur une partie du territoire seulement (entre la capitale Macapá et Calçoene). La ville frontalière d'Oiapoque, entre autres, se retrouve donc elle aussi « site isolé » (sa connexion au réseau est à l'étude).

La production d'électricité est assurée par :

- le barrage hydroélectrique de Coaracy Nunes, situé à 150 kilomètres environ de Macapá sur le fleuve Araguari. Il a une puissance de 78 MW environ, et fournit environ 60 % de l'électricité ;
- des centrales thermiques alimentées au fuel, dont la principale, l'usine thermique de Santana, a une puissance de 135 MW.

Le réseau amapéen intégré est géré par la compagnie Eletronorte. Entre 2007 et 2008, sur l'ensemble du réseau (intégré et non intégré) la consommation d'énergie a augmenté de 6,7 %.

Des ressources importantes en énergies renouvelables

L'approvisionnement énergétique des sites isolés est aujourd'hui l'un des principaux défis pour la Guyane et l'Amapá. En effet, l'approvisionnement actuel (transport de pétrole en pirogue le plus souvent) présente des risques importants : environnementaux et sanitaires (accident, déversement de fûts...) ; financiers (cherté du pétrole) ; logistiques (passage difficile des pirogues en cas de sécheresse).

Aujourd'hui, la connexion serait possible pour certains sites isolés, situés aux extrémités est du littoral et notamment les deux villes riveraines de l'Oyapock. Parallèlement à l'extension des lignes, une réflexion doit être menée sur la transition vers une énergie plus renouvelable, d'autant plus que le milieu naturel du Plateau des Guyanes possède un potentiel riche en la matière :

- **l'énergie hydroélectrique** : c'est le type d'énergie le plus développé actuellement, l'importance du réseau hydrographique sur l'ensemble du Plateau offrant de belles opportunités pour l'installation de barrages. Deux obstacles se dressent cependant : l'existence d'une saison sèche et l'absence de relief important qui nécessite de relever artificiellement les niveaux d'eau. De plus, en Guyane, les gros barrages hydrauliques suscitent la méfiance après l'expérience du barrage de Petit Saut, car l'inondation d'une zone conséquente autour du barrage a entraîné entre autres des émissions de gaz à effet de serre et une diminution du stock de poissons. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Guyane 2010-2015 a identifié un fort potentiel hydraulique de 206 MW (soit environ le double de Petit Saut)⁷³. Ce sont donc aujourd'hui des projets de microcentrales (élévation de quelques mètres seulement) qui sont privilégiés ; plusieurs sont en cours en Guyane et en Amapá, à l'instar de la centrale de Saut Maripa, qui alimente Saint-Georges ;
- **le solaire** : même si la Guyane bénéficie d'un ensoleillement moindre que d'autres DOM tropicaux, l'industrie du solaire photovoltaïque a permis d'équiper de nombreux sites isolés. Marché en plein essor dans la France entière, le solaire

⁷³ A noter qu'une partie de ce potentiel se trouve en zone internationale (Oyapock, Maroni) ou est trop éparpillée pour répondre aux exigences de rentabilité financière des exploitants.

rattaché au réseau pourrait représenter, en Guyane, 40 MW⁷⁴ d'ici 2020 ; de nombreux projets portés par des opérateurs indépendants sont à l'étude (pour une puissance entre 5 et 10 MW le plus souvent). Le Brésil quant à lui, maîtrise encore peu la technologie photovoltaïque, et pourrait à ce titre bénéficier de l'expertise guyanaise ;

- **L'éolien** : il y a peu de potentiel en Guyane, excepté sur le littoral (vent faible mais régulier). L'éolien pourrait y représenter une puissance de 12 MW d'ici 2020⁷⁵. En revanche, un potentiel a été clairement identifié en Amapá ;
- **la biomasse** : elle est l'énergie dont le potentiel est le plus important. En effet, la Guyane et l'Amapá offrent à la fois des résidus ligneux (issus des déboisements agricoles, des scieries), la possibilité de déboiser partiellement, ou de planter des forêts « à vocation énergétique »⁷⁶.

L'énergie hydraulique et le solaire présentent l'inconvénient de ne pas être mobilisables à tout instant (au contraire de la biomasse par exemple). Ainsi, l'équipement électrique des sites isolés devrait combiner énergie renouvelable et énergie thermique (diesel) ; à titre d'illustration, la centrale hybride solaire-diesel de Kaw est la plus grande centrale en site isolé de France.

L'interconnexion du réseau est une autre problématique commune à la Guyane et à l'Amapá. L'autonomie actuelle peut poser des problèmes de sécurité énergétique (en cas de panne ou d'accident par exemple). Ainsi, différents projets sont à l'étude :

- une connexion du réseau guyanais au réseau surinamien (ne serait-ce que pour empêcher des coupures de courant dans l'Ouest guyanais) ;
- une connexion du réseau amapéen (et amazonien) au reste du Brésil via la ligne du Tucuruí (barrage hydraulique situé dans l'État du Pará⁷⁷) ;
- une interconnexion entre les réseaux guyanais et amapéen. Elle pourrait être une bonne alternative, mais nécessite avant tout de prolonger les lignes électriques nationales jusqu'à la frontière. Ce prolongement répondrait ainsi à un triple besoin : sécurisation de l'approvisionnement en énergie ; transition vers une énergie moins coûteuse et plus « verte » ; infrastructures propres à développer l'industrie (des activités économiques pourraient s'implanter autour du pont sur l'Oyapock par exemple).

2.2.6. Eau et assainissement

L'eau

La Guyane comme l'Amapá, grâce au climat intertropical humide et à l'accessibilité relativement aisée aux réseaux de fleuves et de rivières, disposent d'un réservoir en eau très important. La production ainsi que la distribution d'eau sont gérées dans les deux géographies par deux agences spécialisées : la Société Guyanaise Des Eaux (SGDE) dont le siège se situe à Cayenne, et la Companhia de Água e Esgoto do Amapá (CAESA) située à Macapá. La SGDE gère plus de 1 620 km de canalisations, alors qu'en 2006, la CAESA avait à sa disposition 797 km de canalisation destinés à couvrir les besoins d'une population trois fois plus nombreuse. Ainsi, en 2006, 65,4 % de la population de l'Amapá étaient reliés au réseau d'eau de la CAESA, alors qu'en 2007 en Guyane, 81,3 % de la population l'étaient.

De nombreux moyens sont mis en œuvre pour augmenter la part de la population reliée aux réseaux de distribution. La qualité des canalisations et du réseau de distribution est nettement supérieure en Amapá qu'en Guyane. En 2006, le taux de rendement⁷⁸ était de 90 % en Amapá et de 68 % en Guyane (55,6 millions de m³ consommés pour 61,8 distribués en Amapá, contre 10,6 millions de m³ consommés pour 15,5 distribués en Guyane).

L'assainissement des eaux usées

L'assainissement est nettement moins développé dans les deux régions que le réseau de distribution d'eau. En Guyane comme en Amapá, seule une faible part de la population est reliée au réseau collectif d'assainissement. La situation est même préoccupante en Amapá : en 2006, seuls 4,5 % de la population étaient reliés au réseau, contre 37 % en 2007 en Guyane. Ces chiffres illustrent bien le problème de l'accès insuffisant de certains Guyanais et Amapéens aux services essentiels, tels les réseaux d'eau et d'assainissement modernes.

⁷⁴ Estimation Ademe. Scénario médian « Explicit », fondé sur une hypothèse de progression de la consommation d'électricité de 3,7 % par an.

⁷⁵ Estimation Ademe.

⁷⁶ Cf. chapitre 2.2 « Activités forestières ».

⁷⁷ Cf. chapitre 3.1, « Politiques d'aménagement et d'équipement du territoire ».

⁷⁸ Rapport des volumes consommés sur les volumes distribués.

2.2.7. Environnement

Un milieu naturel exceptionnel...

La Guyane comme l'Amapá font partie du Plateau des Guyanes et ont sensiblement la même faune et flore : la forêt amazonienne, qui est une des cinq forêts « primaires » mondiales, recouvre 96 % du territoire guyanais contre plus des ¾ pour le territoire de l'Amapá.

Cinq écosystèmes cohabitent dans les deux régions : des forêts inondées, des forêts de terre ferme, des mangroves, des prairies inondables et des savanes. Cela confère à l'Amapá et à la Guyane (donc à l'Europe) une responsabilité particulière vis-à-vis de la protection d'un vaste massif forestier amazonien peu altéré, doté d'une biodiversité équatoriale exceptionnelle (faune, flore, minerais, hydrosystèmes, etc.).

...qui doit être exploité tout en étant préservé

L'Amapá est l'État du Brésil possédant le plus faible taux de déforestation (3 %) et une des densités de population les plus faibles avec 0,2 hab/km² hors agglomération. La Guyane, quant à elle, se doit de préserver son environnement naturel. De nombreuses politiques ou projets ont donc vu le jour de façon unilatérale comme bilatérale ou encore avec les pays voisins de la zone.

Les politiques de protection de l'environnement en Guyane

- **Le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) de la Région Guyane**

Il inclut dans sa programmation la création d'un Parc éco-touristique « Terre d'Amazonie » requalifié en « Création d'une offre éco-touristique labellisée Terre d'Amazonie ». Ses objectifs sont :

- de mieux répondre à la demande locale : proposer à la population guyanaise des produits touristiques de qualité, associant hébergement et activités ;
- d'augmenter l'attractivité de la Guyane à l'international en créant un réseau d'hébergement de type lodges et des produits associés correspondant aux attentes des nouveaux segments de marché : tourisme de bien être, tourisme culturel, tourisme équitable, ou encore tourisme durable et éco-tourisme ;
- d'inclure dans le tourisme une dimension environnementale qui n'existe que trop peu en Guyane. Cela devrait permettre aux populations locales de mieux tenir compte de leur environnement.

- **L'axe 6 du FEDER**

- Sous-titré : « Garantir un développement durable dans un contexte environnemental exceptionnel », son objectif est de valoriser de façon raisonnée les ressources disponibles. Il dispose pour cela d'une dotation globale de 19 M€. Plusieurs thématiques ont été retenues :
- l'exploitation maîtrisée du sous-sol, des sols, de la forêt, des ressources halieutiques et faunistiques ;
- le développement de l'agriculture ;
- la collecte et la valorisation des déchets ;
- le développement des énergies renouvelables et la maîtrise des consommations énergétiques.

C'est dans cette optique qu'a été créé en 2001 le Parc Naturel Régional de Guyane (PNRG), et en 2007 le Parc Amazonien de Guyane (PAG). Trois actions prioritaires ont été retenues :

- faire de la Guyane une terre reconnue de développement durable avec la poursuite des actions d'exploitation des ressources naturelles de la Guyane dans le respect de l'environnement, le développement de l'écocertification et/ou la labellisation des filières traditionnelles et de leurs produits (agriculture, forêt et pêche...), et la valorisation des déchets et sous produits industriels et agricoles ;
- développer les énergies alternatives ;

- préserver l'environnement en soutenant des démarches exemplaires dans le BTP (Haute Qualité Environnementale,...), en mettant en œuvre la stratégie publique de développement durable « Agenda 21 » et en soutenant les démarches relatives à la gestion collective de l'environnement.

2.2.8. Construction et habitat

L'activité du secteur

Le secteur de la construction représente 8,9 % du PIB en Guyane, alors qu'il ne représente que 4,8 % du PIB de l'Amapá⁷⁹. Le secteur emploie 15 % des effectifs salariés déclarés en Guyane, contre 3,1 % en Amapá⁸⁰.

En Guyane, la construction est fortement dépendante de la commande publique qui soutient le secteur. Malgré la crise et grâce aux nombreux projets lancés (réhabilitation des quais de Dégrad-des-Cannes, voie d'accès au pont de l'Oyapock, viabilisation primaire de la zone Soula ou encore extension du Centre Hospitalier de Cayenne) le secteur est un point fort de l'économie guyanaise. En 2009, les travaux publics représentent plus de 50 % de l'ensemble de la commande publique (Etat et collectivités locales), avec près de 137 M€ de travaux démarrés. Malgré cela, la construction du pont sur l'Oyapock a été confiée à un consortium d'entreprises brésiliennes car aucune entreprise française n'a pu répondre à l'appel d'offre de façon compétitive.

Les caractéristiques de l'habitat

	GUYANE	AMAPÁ
Part de la population n'ayant pas accès à :		
L'eau potable	16%	26%
L'électricité	13%	0,5%
WC intérieurs	28%	5,2%
Nombre de personnes par logement		
	3,6	4,3
Part de la population urbaine	81,5%	89,2%
Part des maisons individuelles	68%	95,5%

2006 pour l'Amapá, 2007 pour la Guyane.

Source : IBGE; Insee

L'habitat dans les deux géographies, bien que voisines, a des caractéristiques sensiblement différentes. La population de l'Amapá est plus concentrée dans les villes que la population guyanaise : 89,2 % de la population de l'Amapá habite en milieu urbain contre seulement 81,5 % de la population guyanaise. Malgré cette forte proportion, l'Amapá se caractérise par une prépondérance de l'habitat individuel : 95,5 % des foyers habitent dans des logements individuels contre seulement 68 % en Guyane.

Même si 26 % de la population de l'Amapá n'a pas accès à l'eau potable contre 16 % de la population guyanaise, seul 0,5 % de la population n'a pas accès à l'électricité contre 13 % de la population guyanaise. Enfin, alors que 28 % de la population guyanaise n'a pas de sanitaires intérieurs dans son logement, seuls 5,2 % de la population de l'Amapá sont logés dans ce type d'habitation.

2.2.9. Transports

Les transports représentent 4,1 % de la valeur ajoutée de l'économie guyanaise en 2007⁸¹, et 6 % des salariés en 2006. Ce secteur regroupe une grande majorité d'entreprises unipersonnelles.

Les transports concourent pour environ 2,7 % de la valeur ajoutée totale de l'État amapéen en 2007. Le secteur occupait 3 296 personnes en 2008⁸², soit un peu plus de 3 % de la main d'œuvre totale.

Des réseaux encore peu étoffés

En Guyane :

- **le transport aérien** est assuré principalement depuis l'aéroport international de Cayenne Rochambeau, qui a accueilli 423 849 passagers⁸³ en 2010. Ce bon chiffre, en hausse par rapport à 2008 et 2009, s'explique notamment par la fin du monopole de la compagnie nationale sur la liaison Cayenne-Paris, qui représente plus de la moitié du trafic. L'aéroport propose également des liaisons vers les Antilles, et le Brésil. Il existe également des liaisons domestiques vers les aérodromes des petites communes de l'intérieur, qui n'ont que peu ou pas d'autres moyens de communication ;

⁷⁹ Année 2007.

⁸⁰ Chiffres 2008 pour l'Amapá, 2009 pour la Guyane.

⁸¹ Source : Comptes Economiques Régionaux Définitifs, Insee.

⁸² Source : IBGE, travailleurs salariés ou non.

⁸³ Entrées et sorties du territoire, transit.

- **le transport routier** est marqué par des nombreuses contraintes : capacité limitée et vétusté des ponts (souvent des ponts à voie unique ou qui nécessitent des travaux réguliers tel le pont du Larivot sur la rivière de Cayenne); absence de ponts entre la Guyane et les pays frontaliers (pour l’instant). Les liaisons routières principales sont situées sur le littoral (Saint-Georges de l’Oyapock/Saint-Laurent du Maroni) auxquelles s’ajoutent des routes ou pistes annexes pour desservir les communes plus isolées ;
- **le transport maritime** est caractérisé par deux lignes régulières principales : une ligne océanique Europe/Guyane/Brésil, et une ligne « Guyanas » Antilles/Trinidad/Guyane. L’infrastructure portuaire est organisée autour du port de commerce principal de Dégrad-des-Cannes (situé non loin de Cayenne), par lequel transite la quasi-totalité du commerce extérieur, et de ports annexes (Kourou, Saint-Laurent du Maroni, centre de Cayenne). Cependant, le chenal d’accès au port de Dégrad-des-Cannes a une profondeur limitée (3,7 mètres aujourd’hui) et est constamment menacé par l’envasement, le rendant peu pratique et coûteux. En 2007, les exports/imports ont représenté 0,62 M de tonnes ;
- **le transport fluvial** concerne principalement l’Ouest de la Guyane, sur le fleuve Maroni, palliant la cherté du trafic aérien et l’absence de liaison routière jusqu’à Maripasoula. De plus, des bacs assurent les passages frontaliers.

De manière générale, le transport est cher en Guyane en raison du prix élevé des carburants, qui doit intégrer les contraintes logistiques propres à cette région. En outre, l’amélioration des équipements est freinée par le manque de rentabilité des projets en raison de l’étroitesse du marché.

En Amapá :

- **le transport aérien**, outre de petits aéroports nationaux comme à Oiapoque, est assuré via l’aéroport international de Macapá. Celui-ci propose principalement des vols internes au Brésil (Pará et grandes villes du Sud principalement) et, une liaison vers Cayenne, qui a repris fin novembre 2010 pour quelques mois avant une nouvelle interruption. Il a accueilli 469 836 passagers en 2009⁸⁴ ;
- **le transport routier** est assez limité. La route BR-156, route fédérale entre Macapá et Oiapoque, représente l’axe principal de communication. Elle est cependant vétuste, n’est pas asphalté sur tout le parcours, et peu sûr. La BR-210, qui devrait relier Macapá à l’État voisin du Roraima selon un axe est-ouest, est restée à l’état de projet. Il n’y a pas de pont entre l’Amapá et l’État outre-Amazone du Pará ;
- **le transport maritime** est centré autour du port de Santana, situé à une cinquantaine de kilomètres de Macapá sur l’estuaire de l’Amazone. C’est par ce dernier que transite la grande majorité des imports et des exports de l’État (le fret aérien est marginal). Le commerce y est important en raison des échanges avec le port de Belém, et des exportations de minerai. En 2007, le trafic total s’élevait à de 1,4 M de tonnes⁸⁵. Les fleuves de l’Amazone et de Jari (sud-ouest de l’État) sont des voies de navigation fluviale importantes.

L’amélioration des transports, un préalable au développement économique

Le développement des infrastructures de transport, et plus globalement l’équipement du territoire, est un enjeu clé pour les deux régions, car il pourrait permettre :

- la mise en place d’échanges économiques plus intenses (commerce extérieur entre la Guyane et le Brésil pour des produits agricoles, le bois entre autres) ;
- l’intensification du tourisme ;
- l’amélioration de la compétitivité des entreprises par la diminution de leurs charges de transport ;
- l’augmentation du pouvoir d’achat des ménages (grâce à une baisse du coût du transport), notamment les ménages guyanais, pour lesquels les déplacements vers le reste de la France, et à l’intérieur de la Guyane même, sont très onéreux.

Des projets d’amélioration des équipements sont en cours⁸⁶. En Guyane, une nouvelle tour de contrôle a été construite à l’aéroport Rochambeau et devrait être mise en service en 2011. Des travaux sont effectués sur les quais et le chenal d’accès à Dégrad-des-Cannes, l’objectif étant de pouvoir accueillir des navires plus importants et d’augmenter la capacité en conteneurs. Le pont du Larivot sur la rivière de Cayenne a été rénové fin 2010, et devrait être doublé dans les prochaines années, afin de désengorger les axes d’accès à Cayenne.

Au niveau des opérateurs aériens, l’ouverture à la concurrence des vols Cayenne/Paris a permis une légère baisse du prix du billet. De plus, la compagnie guyanaise qui assure la liaison vers les villages de l’intérieur reçoit des subventions publiques pour maintenir des tarifs modérés.

En Amapá, l’achèvement de l’asphaltage de la route BR-156 est en projet. Au niveau du port de Santana, des travaux (extension de la plateforme) sont projetés pour faire face à l’expansion de son activité. Santana pourrait devenir un port de rupture de charge des cargos provenant de l’Europe, avant de réexporter leurs chargements vers le reste du Brésil. Enfin, devant la trop faible capacité de l’aéroport de Macapá, la construction d’un nouvel aéroport est en cours, et devrait être finalisée en 2013 (les travaux ont accusé un retard considérable).

⁸⁴ Source : INFRAERO : entrées, sorties, transit, vols domestiques et internationaux.

⁸⁵ En 2009, ce chiffre avait augmenté de 164 %, soit 3,6 tonnes.

⁸⁶ Cf. chapitre 3.1, « Politiques d’aménagement et d’équipement du territoire ».

2.2.10. Commerce

En Guyane, le secteur du commerce a généré 9,6 % de la valeur ajoutée totale⁸⁷ en 2007. Il regroupe 2 710 établissements (soit 29,1 % de l'ensemble des établissements du territoire), dont deux tiers de commerces de détail, et une grande majorité de très petits commerces (n'employant que quelques ou aucun salariés). 18 % des effectifs salariés recensés par Pôle Emploi travaillent dans ce secteur. Relativement dynamique, il concentre environ le quart des créations d'entreprises.

A première vue, la Guyane possède un panel d'exportations relativement large (produits manufacturés, dont automobile, matières premières...). Cependant, une grande partie de ces exports est liée à l'activité du secteur spatial. Hors spatial, la Guyane exporte principalement des produits de l'industrie agroalimentaire (produits de la mer et riz), et de l'or.

Les entreprises souhaitant s'installer en Guyane bénéficient d'avantages fiscaux pour soutenir leur compétitivité⁸⁸.

En Amapá, le secteur du commerce regroupe 18,5 % des postes de travail, pour quelques 2 074 entreprises, dont une très grande majorité (85 %) de commerces de détail.⁸⁹ Il pèse pour 15,4 % de la valeur ajoutée totale en 2007. L'Amapá n'exporte presque que des matières premières (minerai, bois et produits agricoles) et importe la grande majorité de ses produits manufacturés, l'industrie locale (hors industrie extractive) n'étant que peu développée et peu compétitive.

Plus globalement, l'Amapá tente de mettre en place des incitations à l'installation et à l'investissement des entreprises, telles la Zone de Libre Echange de Macapá et Santana. Par sa position stratégique et sa proximité avec plusieurs pays d'Amérique du Sud, l'Amapá pourrait devenir un passage commercial important ; il pourrait notamment se positionner par rapport à l'État d'Amazonas et la ville de Manaus. Cette dernière possède une zone franche très importante, mais elle n'est pas un point de passage « naturel » entre le Sud du Brésil et le reste de l'Amérique du Sud, particulièrement la Guyane, comme pourrait l'être l'Amapá. L'amélioration des infrastructures de transport reste une condition sine qua non.

2.2.11. Tourisme

Un fort potentiel encore peu connu

La Guyane et l'Amapá ont un potentiel touristique commun très important : surface forestière préservée, culture amérindienne, folklore (le carnaval par exemple), pêche et sports d'eau, variété des écosystèmes (dont l'embouchure de l'Amazone pour l'Amapá), plages, tourisme vert... De plus, la Guyane peut compter sur son patrimoine scientifique (Centre Spatial Guyanais) et historique (camp de la transportation, îles du Salut, ...).

Cependant, ce secteur est encore en cours de développement : il représente seulement 2,1 % du PIB en Amapá⁹⁰ (2006) ; en Guyane, les filières hôtellerie et restauration ne pèsent quant à elles que 1,6 % de la valeur ajoutée.

En Guyane, le trafic de passagers commerciaux de 2010 est en progression de 5,8 % (en glissement annuel) pour s'établir à 423 849 passagers⁹¹. Cependant, le nombre de nuitées en novembre 2010 progresse également de 23,1 % (glissement annuel). Au-delà de ces bons résultats en 2010, le tourisme en Guyane fait face à la difficulté d'attirer des touristes de détente et découverte, qui restent minoritaires par rapport au tourisme d'affaires et aux visites affinitaires⁹². L'essor du tourisme de découverte est donc une des priorités de la région guyanaise aujourd'hui. Le nombre de touristes était estimé à 83 000 en 2009.

En 2006, l'Amapá a accueilli 28 836 visiteurs enregistrés par le Secrétariat du tourisme (soit une très faible part du tourisme au Brésil). Parmi eux, 7,9 % étaient étrangers (et 2,3 % guyanais, ce qui représente le premier marché non-brésilien). Surtout, l'Amapá semble rencontrer le même problème que la Guyane, ne véhiculant pas l'image d'une destination « détente et découverte ». En effet, selon une enquête du Secrétariat du Tourisme en Amapá, portant sur la clientèle hôtelière de Macapá et datant de juin 2010, seulement 7,8 % des visiteurs étaient présents pour leur loisir (les autres invoquant principalement des raisons professionnelles).

Des structures d'accueil insuffisantes

Les efforts à fournir sont conséquents, à la fois en termes de stratégie promotionnelle nationale et internationale, mais aussi d'infrastructures. De manière générale, le développement du tourisme en Guyane et en Amapá est freiné par le manque de structures d'accueil de qualité (agences de voyage, hébergement) et de professionnels qualifiés (peu de formations diplômantes en tourisme, retard dans la maîtrise des langues étrangères).

⁸⁷ Source : Insee.

⁸⁸ Cf. chapitre 3.1 « Politiques commerciales et d'investissement ».

⁸⁹ Source : RAIS 2008.

⁹⁰ Source : Departamento de Pesquisas e Estudos economicos.

⁹¹ Entrées et sorties depuis la métropole, l'étranger ; vols intérieurs et transit.

⁹² Enquête « Flux touristiques 2009 » de l'Insee. 60 % des voyageurs sont présents pour des motifs professionnels ; 33 % pour un tourisme de découverte ; 28 % pour une visite familiale (total supérieur à 100 %, en raison de choix multiples).

En Guyane, les équipements hôteliers n'ont pas connu de grand changement depuis 1993. L'offre, avoisinant les 1 550 chambres (en comptabilisant tous les types d'hébergements), se concentre autour d'hôtels 3 étoiles, situés principalement dans la presqu'île de Cayenne. Elle doit se renouveler, tant par une montée en gamme que par une diversification. Des hébergements « alternatifs » et écologiques (tels les lodges en forêt) peuvent représenter une belle opportunité pour le tourisme dans les deux régions.

En Amapá, plusieurs points faibles sont régulièrement mis en avant :

- port ne pouvant pas accueillir tous les types de bateaux (par exemple des croisières transatlantiques) ;
- aéroport d'une trop faible capacité ;
- manque de sites pouvant accueillir des congrès importants ;
- accès à Internet encore peu répandu.

Le développement des infrastructures au cœur de la stratégie touristique de la région

Depuis quelques années, un effort est réalisé dans la mise en place d'une stratégie de promotion de l'Amapá et de la Guyane. Il s'agit avant tout d'attirer les touristes de langue commune : Sud du Brésil pour le premier ; métropole, Suisse et Belgique pour la seconde⁹³. En Guyane, cette stratégie passe, entre autres, par la labellisation des hébergements, qui permet une garantie de qualité reconnue en métropole, et la création de nouveaux diplômés professionnels de tourisme – guide, agent d'accueil, commercial - adaptés au contexte amazonien.

Néanmoins, ces actions de promotion sont irrémédiablement freinées par la faiblesse des infrastructures de transport vers et entre les deux régions. La liaison routière est peu fiable. Le tourisme entre la Guyane et l'Amapá pourrait cependant bénéficier d'une éventuelle ouverture à la concurrence de l'espace aérien guyano-brésilien. Celle-ci permettrait à des compagnies non nationales, notamment low-cost, d'assurer la liaison transfrontalière. L'éloignement et l'enclavement des deux zones, chacune par rapport à leur marché « naturel » restent cependant des obstacles majeurs à la mise en place d'un tourisme de plus grande échelle.

La mutualisation des coûts et des ressources peut contribuer au déploiement et à l'amélioration de l'offre en matière de tourisme. La création du Produit Touristique Combiné Amazonien, qui regrouperait cinq régions (Suriname, Guyane et trois États limitrophes du Brésil) s'inscrit dans cette démarche⁹⁴. De plus, la Région Guyane, ainsi que le Président de la République française, ont décidé de porter le projet « Guyane base avancée », qui ferait de la région la base d'entraînement des équipes françaises lors du Mondial de football de 2014 au Brésil, et des Jeux Olympiques en 2016 à Rio de Janeiro. Le très important besoin en infrastructures sportives, hôtelières et de transport pour mener à bien ce projet constitue une réelle opportunité pour le secteur, et pourrait accélérer le développement touristique du sud du Plateau des Guyanes.

2.2.12. Santé

Les professionnels de santé sont en 2009 plus de 6 000 en Amapá, contre moins de 2 000 en Guyane ; soit 9,9 professionnels contre 7,7 pour 1 000 habitants. Si l'Amapá est ainsi dans la moyenne de l'ensemble du Brésil, la Guyane est par contre nettement en retrait par rapport à l'ensemble de la France. Bien que dans une moindre mesure, elle l'est même par rapport à l'Amapá.

C'est pour les dentistes que la situation de la Guyane est la plus défavorable, avec une couverture qui n'atteint pas la moitié de celle de l'Amapá, alors que cette spécialité est plus développée en France qu'au Brésil. Mais il est vrai qu'un effort particulier semble avoir été fait en Amapá, puisque la couverture y est au même niveau que sur l'ensemble du Brésil.

C'est ensuite pour les infirmiers que la situation de la Guyane est préoccupante, par rapport à l'ensemble de la France (où la situation est pourtant nettement plus favorable qu'au Brésil). C'est également le cas par rapport à l'Amapá, où là encore un effort particulier permet d'assurer une couverture meilleure que sur l'ensemble du Brésil.

Enfin, en ce qui concerne les médecins, les situations des deux territoires sont plus proches, avec le même niveau de couverture, mais aussi le même retard par rapport à l'ensemble national. Une autre similitude tient en une forte concentration des professionnels de santé dans la ville capitale ou sa périphérie immédiate.

⁹³ Selon l'enquête « Flux touristiques » de 2009 de l'Insee, 61 % des touristes en Guyane résident habituellement en métropole.

⁹⁴ Cf. chapitre 4.3 « Le tourisme ».

Professionnels de santé en 2009

	FRANCE	GUYANE	BRESIL	AMAPÁ
Professionnels de santé (1)	1 023 899	1 746	1 924 854	6 194
<i>densité (pour 1 000)</i>	<i>15,9</i>	<i>7,7</i>	<i>10,1</i>	<i>9,9</i>
dont médecins	213 826	397	636 017	1 225
<i>densité (pour 1 000)</i>	<i>3,3</i>	<i>1,8</i>	<i>3,3</i>	<i>2,0</i>
dont chirurgiens-dentistes	41 959	42	94 136	327
<i>densité (pour 1 000)</i>	<i>0,65</i>	<i>0,19</i>	<i>0,49</i>	<i>0,52</i>
dont infirmiers	507 514	961	763 878	3 115
<i>densité (pour 1 000)</i>	<i>7,9</i>	<i>4,3</i>	<i>4,0</i>	<i>5,0</i>

Source : IBGE - AMS2009; Insee, Drees-ARS-SAE base statistique (au 1/1/09)

(1) Brésil : hors personnel dit de niveau de base; France : jusqu'aux infirmiers

Population : estimations (Brésil : au 01/07/09 - France : au 01/01/09)

L'organisation des établissements de soins au Brésil est sensiblement différente de celle de la France, que ce soit par le mode de financement (SUS : système national de santé, assurance maladie et accords privés, paiement direct), par leur niveau de rattachement (privé, municipalités, État fédérés, Union) ou par le type d'interventions (soins de santé primaires, services de soutien, soins ambulatoires et hospitalisation) ou de spécialités.

Les statistiques disponibles sur l'Amapá semblent ainsi davantage distinguer des services et des équipements, que des établissements, au sens des statistiques disponibles sur la Guyane. Pour limiter les risques de compte en double ou d'omission, la comparaison se limitera donc aux nombres de lits d'hôpitaux en 2009.

Les 1 093 lits des établissements de santé de l'Amapá couvrent un champ plus large que celui des 648 lits de court séjour de Guyane. Pourtant, le taux d'équipement est déjà nettement à l'avantage de la Guyane (2,9 contre 1,7 lit pour 1 000 habitants), un taux d'ailleurs proche de celui de l'ensemble de la France (3,5).

Le taux d'équipement est donc encore plus à l'avantage de la Guyane, s'il est tenu compte des lits de moyen séjour, puisqu'il passe alors à 3,4 lits pour 1 000 habitants. Cependant, le taux d'équipement s'éloigne alors de celui de l'ensemble de la France (5,0 lits pour 1 000 habitants).

2.2.13. Education

Les cursus scolaires brésilien et français sont relativement différents. L'enseignement « général » brésilien couvre le primaire (4 ou 5 premières années) et le premier cycle du secondaire (4 dernières années). L'enseignement « intermédiaire » correspond au second cycle du secondaire français.

Mais par ailleurs, l'éducation « de base » brésilienne couvre en plus l'éducation « de la petite enfance » brésilienne, qui s'étend de la crèche à la maternelle française. Elle couvre aussi une partie au moins de la formation professionnelle, de l'éducation spécialisée et surtout de l'éducation des jeunes et adultes.

Ces dernières formations sont assurées soit de façon distincte, soit en relation avec les trois cycles brésiliens (petite enfance, général, intermédiaire). C'est le cas notamment des actions d'alphabétisation, dès le premier cycle.

En 2009, le premier degré, en tenant compte d'un système « à la française⁹⁵ » a mobilisé 4 585 enseignants en Amapá et 2 295 en Guyane, pour assurer la formation de 105 309 élèves amapéens et de 41 849 élèves guyanais, soit des nombres d'enseignants pour 100 élèves relativement proches, de 4,3 dans le premier cas et 5,5 dans le second.

Mais pour avoir une juste mesure de l'effort brésilien sur le premier degré, il faut tenir compte du millier d'enseignants supplémentaires, intervenant dans le cadre de l'éducation des jeunes et adultes, en très large partie au niveau du premier degré.

Le second degré a mobilisé la même année 5 009 enseignants en Amapá et 2 550 en Guyane, pour assurer la formation de 94 744 élèves amapéens et de 29 750 élèves guyanais, soit des nombres d'enseignants pour 100 élèves très éloignés, puisque de 5,3 dans le premier cas et 8,6 dans le second.

Cet écart est à nuancer en sachant qu'en fin de cycle d'enseignement général, les enseignants de l'Amapá assurent en moyenne au moins deux disciplines (2,1) et plus d'une séquence de travail par jour⁹⁶ (1,3), ceux du cycle intermédiaire plus d'une discipline (1,3) et d'une séquence de travail (1,5).

⁹⁵ Y compris les crèches ...

⁹⁶ Il peut y avoir jusqu'à 3 séquences de travail par jour, dont l'une le soir ...

La part du secteur public dans le monde enseignant est plus forte en Guyane qu'en Amapá, plus encore dans le second degré que dans le premier. Par contre, le corps enseignant est en Amapá, à la fois plus jeune et plus féminisé qu'en Guyane⁹⁷. Dans le premier degré, l'écart est surtout important pour la féminisation, alors qu'il l'est surtout pour l'âge dans le second degré.

Enseignants et élèves de l'Amapá en 2009

			Enseignants			Age moyen	Nombre d'élèves	Enseignants /100 élèves
			Nombre	% Public	% Fem.			
Education de base (non compris la formation professionnelle, l'éducation spécialisée et celle des jeunes et adultes comptées à part)	Education de la petite enfance	Crèche Préscolaire	160	nd	96,9%	35,9	1 958	8,2
		Total (sdc)	1 191	nd	87,6%	34,7	22 446	5,3
	Enseignement général	Premières années	3 543	91,6%	76,0%	36,4	84 821	4,2
		Dernières années	3 296	91,3%	59,8%	37,2	57 731	5,7
		Total (sdc)	6 662	nd	68,3%	36,8	142 552	4,7
	Enseignement intermédiaire		1 713	88,1%	49,1%	38,1	37 013	4,6
	Sous-total hors crèche		9 417	nd	nd	nd	200 053	4,7
	Total		9 566	89,7%	67,7%	37,1	202 011	4,7

Source : MEC/INEP/deed

sdc : sans double compte

nd : non disponible

Enseignants et élèves de Guyane en 2009

	Enseignants				Nombre d'élèves	Enseignants /100 élèves
	Nombre	% Public	% Fem. *	Age *		
Premier degré	2 295	95,1%	73,6%	38,7	41 849	5,5
Second degré	2 550	93,8%	43,9%	40,6	29 750	8,6
Total	4 845	94,4%	58,0%	39,7	71 599	6,8

Source : Rectorat Guyane

* Secteur public uniquement

La mesure la plus efficiente⁹⁸ de l'importance de l'enseignement supérieur est le nombre d'étudiants. En 2009, ils étaient 18 363 en Amapá et 2 689 en Guyane, soit respectivement 29,3 et 11,9 étudiants pour 1 000 habitants, ou encore 9 et 4 étudiants pour 100 élèves. On savait la situation de la Guyane défavorable par rapport à l'ensemble national ; elle l'est aussi par rapport à l'Amapá. Ce résultat doit toutefois être tempéré par le fait que les étudiants guyanais sont nombreux à quitter le territoire pour suivre leurs études aux Antilles ou en métropole. L'organisation de l'offre d'enseignement supérieur disponible en Guyane explique en partie le faible taux d'étudiants en Guyane.

Des données comparables, qui permettraient d'apprécier l'impact relatif, sur cette situation dégradée, de la proportion d'élèves accédant à l'enseignement supérieur, ou celui des étudiants poursuivant leurs études dans d'autres académies ou pays, ne sont malheureusement pas disponibles.

Etudiants en 2009

	FRANCE	GUYANE	BRESIL	AMAPÁ
Nombre d'étudiants (1)	2 316 103	2 689	5 115 896	18 363
Nombre pour 100 élèves (2)	18	4	11	9
Nombre pour 1 000 habitants	36,0	11,9	26,7	29,3

Source : IBGE & MEC-INEP-deed ; Insee & MEN-MESR-depp

(1) : y compris IUFM, filières courtes et grandes écoles (France et Guyane)

(2) : des premier et second degrés à la française ...

⁹⁷ Le poids du secteur public est tel en Guyane que la différence de champ ne peut inverser le constat.

⁹⁸ Poids des non permanents et de l'enseignement à distance dans l'approche par nombre d'enseignants, impact du contenu dans l'approche par établissement et/ou filière, difficultés d'interprétation dans l'approche par volume horaire ...

2.3. Systèmes bancaires et financiers

2.3.1. Structure des systèmes bancaires

L'activité bancaire et financière de la Guyane s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés, installés localement ou non. Fin 2009, 13 établissements de crédit locaux⁹⁹ exerçant une activité régulière sont recensés en Guyane : sept banques de détail, cinq sociétés financières et une institution financière spécialisée. Ces établissements totalisent 46 agences bancaires¹⁰⁰ et emploient près de 360 agents. La place guyanaise est caractérisée par une certaine concentration : en termes d'encours de crédits et d'encours de dépôts, les parts de marché cumulées des 3 premiers établissements se situent respectivement aux alentours de 50 % et 70 %.

La Guyane dénumbrerait, hors sociétés financières et institution spécialisée, près d'un guichet ou agence bancaire pour 5 375 habitants fin 2009, soit une densité bancaire deux fois inférieure à celle des départements français d'Amérique voisins. L'étendue du département et l'enclavement de nombreuses zones d'habitation freinent considérablement les nouvelles implantations d'agences bancaires dont les coûts de structure ne sauraient être rentabilisés. Le niveau d'équipement et le nombre de comptes bancaires sont également les plus faibles de l'ensemble des DOM avec un distributeur automatique pour 2 500 habitants et 1,2 compte par habitant.

Le tissu bancaire officiel de l'État de l'Amapá apparaît pour sa part relativement moins développé qu'en Guyane, avec un niveau de richesse (PIB/habitant) plus de trois fois moins important. La Banque centrale du Brésil comptabilise une dizaine d'établissements de crédit, avec, à fin juin 2010, 72 agences bancaires¹⁰¹. La densité et l'équipement bancaires apparaissent ainsi bien plus faibles qu'en Guyane avec une population plus de deux fois plus nombreuse : près d'une agence bancaire pour 8 089 habitants et un distributeur automatique pour 4 480 habitants¹⁰².

2.3.2. L'évolution de la situation monétaire

En Guyane, l'encours total des concours bancaires consentis par l'ensemble des établissements de crédit installés ou non localement s'établit autour de 2,2 Md€ début 2010. Après avoir enregistré un quasi doublement des encours de crédit sur les dix dernières années, la conjoncture financière guyanaise a été marquée par un certain essoufflement avec une croissance des encours sains à fin 2009 de + 7 % sur un an, contre + 13 % en décembre 2008.

Les principaux bénéficiaires des concours bancaires totaux sont les entreprises (53 % des encours de crédit à fin 2009), contre 28 % pour les ménages et 19 % pour les collectivités locales et autres agents. Elles appartiennent en majorité au secteur des services (activité immobilière, commerce), à la construction (6 % des encours déclarés au service central des risques de la Banque de France à fin 2009) et à l'industrie (2,3 %).

Sans dégradation significative de la sinistralité (stabilisation du taux de créances douteuses aux alentours de 9 % pour les entités locales), les établissements de la place installés localement ont affiché une volonté de prudence dans leur politique de financement depuis les événements de la crise financière internationale, en renforçant leurs critères de sélectivité des dossiers, tant sur le marché des particuliers que sur celui des professionnels.

En Amapá, le solde des opérations de crédit s'élève à près de 1 Md€ (2,4 MdR\$ en mars 2010), soit 2 fois moins qu'en Guyane. Depuis 2004, il enregistre une croissance extrêmement dynamique (multiplié par près de 8 sur la période). Le taux moyen de croissance trimestrielle entre 2006 et 2009 avoisine les 9 %, contre 3 % pour les encours de crédit guyanais.

Compte tenu du faible tissu industriel, cette progression est portée essentiellement par les ménages qui représentent 72 % du solde en mars 2010. Mais cette clientèle reste relativement vulnérable et fragile, reflété par un taux d'impayés plus élevé (plus de 6 % contre près de 3 % pour les entreprises).

Un certain tassement de l'activité a été observé en fin d'année 2008 lors de la crise financière internationale, singulièrement sur les ménages qui enregistrent en parallèle un accroissement de leur vulnérabilité. Le taux de créances douteuses globales dans l'état d'Amapá a ainsi atteint un point haut à près de 6 % en juin 2009, avant de redescendre progressivement (5,4 % à fin 2009, puis 4,9 % en mars 2010).

⁹⁹ Deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'au moins un guichet sur place (dans le département) et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. En juin 2010, une modification de ces critères et de la définition du périmètre des établissements est intervenue.

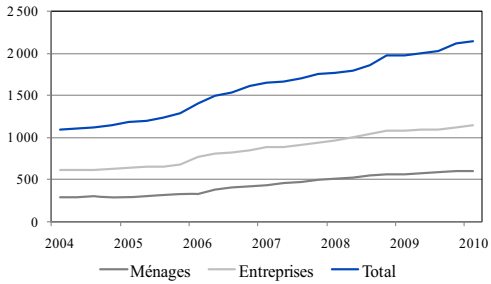
¹⁰⁰ Données actualisées, hors activité postale.

¹⁰¹ Sous l'appellation « agences bancaires », on comprend au Brésil les « PAB » et les « PAA ». Un PAB est un guichet, dépendant d'une agence, localisé dans une administration ou dans une entreprise et réservé en principe à leurs employés. Un PAA est un guichet, dépendant d'une agence, ouvert dans un lieu dépourvu d'agence, dans un local approprié (comme un bureau de poste) et ouvert au public.

¹⁰² Population recensement Amapá IBGE 2007 (582 400 habitants). Pour l'ensemble du Brésil, on recense près d'une agence bancaire pour 6 615 habitants et un distributeur automatique pour 5 397 habitants environ.

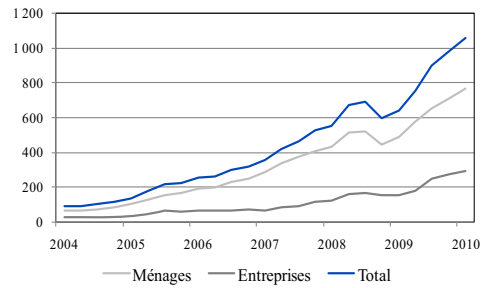
Encours de crédit (en M€)

Guyane



Source: Iedom

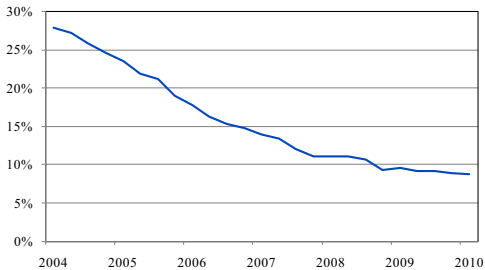
Amapá



Source: Banque centrale du Brésil

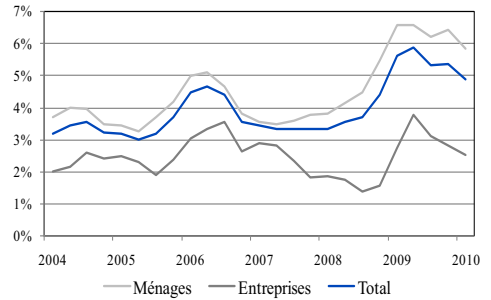
Taux de créances douteuses

Guyane



Source: Iedom (établissements de crédit locaux)

Amapá



Source: Banque centrale du Brésil